La Marne

Bulletin municipal N°21

2016

Sommaire N°21

Page(s)

Le mot du 1er adjoint 3

Commissions

Urbanisme, voirie, environnement et affaires économiques 4-5

Finances, affaires sociales et scolaires, associations, communication et agriculture 6-8

Bâtiments, réseaux, culture et affaires générales 9

Budgets 2015 10-12

Conseils municipaux 13-18

Organisation du territoire 19

Urbanisme 20

Etat civil 21

Vie associative 22-26

Infos commerces et services 27-29

Infos municipales 30-31

Infos diverses 32-33

Services permanences 34

Un peu d'histoire 35

La cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera le :

Dimanche 8 Janvier 2017 à 10h30
Salle de l'Ormeau

Le mot du 1er adjoint

Chères Marnaises, chers Marnais,

L'année 2016 a été particulière suite à l'accident de notre maire Mr Christophe Chauloux, survenu en août dernier. Depuis cette date, le conseil municipal continue d'assurer sa mission avec l'appui des employées de mairie. Aujourd'hui Christophe poursuit sa rééducation, souhaitons-lui un prompt rétablissement.

En cette fin d'année, le nouveau bulletin municipal s'invite chez vous. Vous pourrez y trouver au fil des pages les principales informations concernant votre commune. Les différentes commissions internes au conseil municipal vous exposent leurs travaux et projets réalisés ou en cours d'élaboration. Vous pourrez aussi lire les résumés des réunions de conseil ainsi qu'une synthèse des différents budgets. Enfin les associations intervenantes sur la commune vous communiquent leurs activités respectives.

Parmi les projets en cours, il y a le transfert de la bibliothèque, une rencontre à ce sujet avec les services de l'état en préfecture a eu lieu début décembre et nous attendons la réponse de la commission préfectorale. Tout est mis en oeuvre pour que ce transfert soit effectif en 2017. Deux autres projets sont toujours à l'étude : la rénovation de la salle des sports et la réalisation de logements pour les seniors.

Un autre dossier d'importance concernant l'ensemble de la commune et ses habitants : la révision du POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'urbanisme) qui engagera le développement de la commune pour les dix prochaines années. Des réunions publiques seront organisées afin que la population puisse prendre connaissance de l'avancement de ce dossier.

Au 1er janvier 2017, notre territoire va connaître un changement conséquent suite à la fusion des deux communautés de communes : celle de la région de Machecoul et Loire Atlantique Méridionale (Corcoué sur Logne, Legé, Touvois). Cette nouvelle entité qui portera le nom de Sud Retz Atlantique a nécessité de nombreuses réunions de travail afin de faciliter ce rapprochement.

Enfin n'oublions pas que 2017 sera une année d'élections ;
les présidentielles, le 23 avril et le 7 mai.
les législatives, le 11 juin et le 18 juin.

Pour terminer ces quelques lignes, l'ensemble du conseil municipal ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne fin d'année 2016 et une excellente année 2017 !

Jean-Marie Bruneteau
1er adjoint

Commissions

Finances, affaires sociales et scolaires, associations, communication et agriculture

Adjoint en charge de la commission : Catherine Prou
Conseillers membres de la commission : Sonia Dufief, Sandrine Hugot, Aurélie Lezin

REPAS DES AINES

Il a eu lieu le samedi 15 octobre ; il a réuni 51 ainés.

Le repas était proposé par le restaurant « le Relais de La Marne », la boulangerie « la Source des Délices » et le magasin « Vival ».

Eliane avait préparé toute la décoration des tables.

Pour divertir les convives, l'association West American Country était présente avec une quinzaine de personnes ; chacun a pu apprécier leur savoir-faire et leur rigueur dans l'exécution des danses et les voix magnifiques des deux chanteuses.

CLIC PASS Ages

Le CLIC PASS'Ages intervient sur votre commune.

Depuis 2004, les communautés de communes Cœur Pays de Retz et de Machecoul se sont associées pour mettre en place ce CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination.

Ses missions sont multiples et souvent peu connues.

Pourtant, Le Clic est un facilitateur à la portée de chacun, qui est là pour :
> informer, évaluer les besoins, puis orienter sur les dispositifs existants comme le portage de repas, l'aide ménagère, la télé assistance, la demande de tutelle, l'hébergement temporaire,... afin de trouver les meilleures solutions à chaque situation.
> favoriser le maintien à domicile en assurant les conditions optimum (expertise du logement, conseil technique d'aménagement)
> élaborer un plan d'aide en lien avec les contraintes des familles. Accompagner, assurer le suivi du plan d'aide avec les intervenants extérieurs (médecin, infirmière,...)
> coordonner les professionnels sur les dossiers les plus délicats
> fédérer les acteurs locaux (services sociaux, professionnels de santé, acteurs de l'habitat...) avec qui le CLIC travaille en réseau.
> faciliter les démarches de prises en charge financière.

Le CLIC, c'est aussi un créateur de lien social afin que l'isolement ne s'installe pas.
Un animateur de territoire assure des actions collectives de prévention, des conférences débats, des groupes de parole, des forums...

A votre service, voici l'équipe du Clic PASS'Ages : Delphine Favreau : coordinatrice, Véronique Bardy : coordinatrice adjointe, Anne Ronsin et Cyndie Gantier : secrétaires, Lucette Menuet : animatrice de territoire

Les permanences sur votre territoire :

Les bureaux, situés au 10 bd Pierre de Gondy à Machecoul, sont ouverts du lundi au vendredi matin et l'après-midi sur rendez-vous. L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30.
Contact : tel. 02 51 70 93 37, fax. 02 40 78 19 22, courriel : *clicpass-ages@laposte.net*

Bilan 2015 :

En 2015, le CLIC a aidé 617 personnes de plus de 60 ans âgées dont 17 personnes sur la commune de La Marne.

CHIFFRES-CLÉS DU PAYS DE RETZ

Avec près de 150 000 habitants aujourd'hui, le Pays de Retz connaît une croissance démographique continue, supérieure à 2 000 habitants en moyenne annuelle depuis plus de 20 ans.

Dans le contexte d'un espace métropolitain et littoral attractif, cette tendance confirme les projections démographiques réalisées dans le cadre du SCoT.

Cette dynamique concerne toutes les intercommunalités, périurbaines, rurales ou littorales.

Territoire très majoritairement naturel et agricole, le Pays de Retz est structuré par un maillage urbain de 6 pôles structurants, 46 bourgs et pôles communaux organisés autour d'un réseau ferroviaire et routier relativement
dense, en «éventail» depuis la Métropole nantaise.

La qualité de l'environnement bocager, les espaces naturels remarquables océaniques, estuariens et lacustres,
sont caractérisés par une très forte présence de l'eau, à forte valeur écologique, économique et patrimoniale.

Après 50 ans de mitage et étalement de l'urbanisation, le développement tend à privilégier le renouvellement urbain et l'optimisation des espaces consommés, dans l'esprit des objectifs du SCoT, et de l'ambition
partagée de pérenniser la diversité des espaces et activités agricoles.

Avec près de 45 000 emplois, le Pays de Retz présente un différentiel de 0,64 emploi pour un actif sur le territoire.
La moitié des actifs du Pays de Retz travaille sur le territoire et occupe 75% des emplois proposés, l'autre moitié travaille à l'extérieur, notamment sur Nantes Métropole.

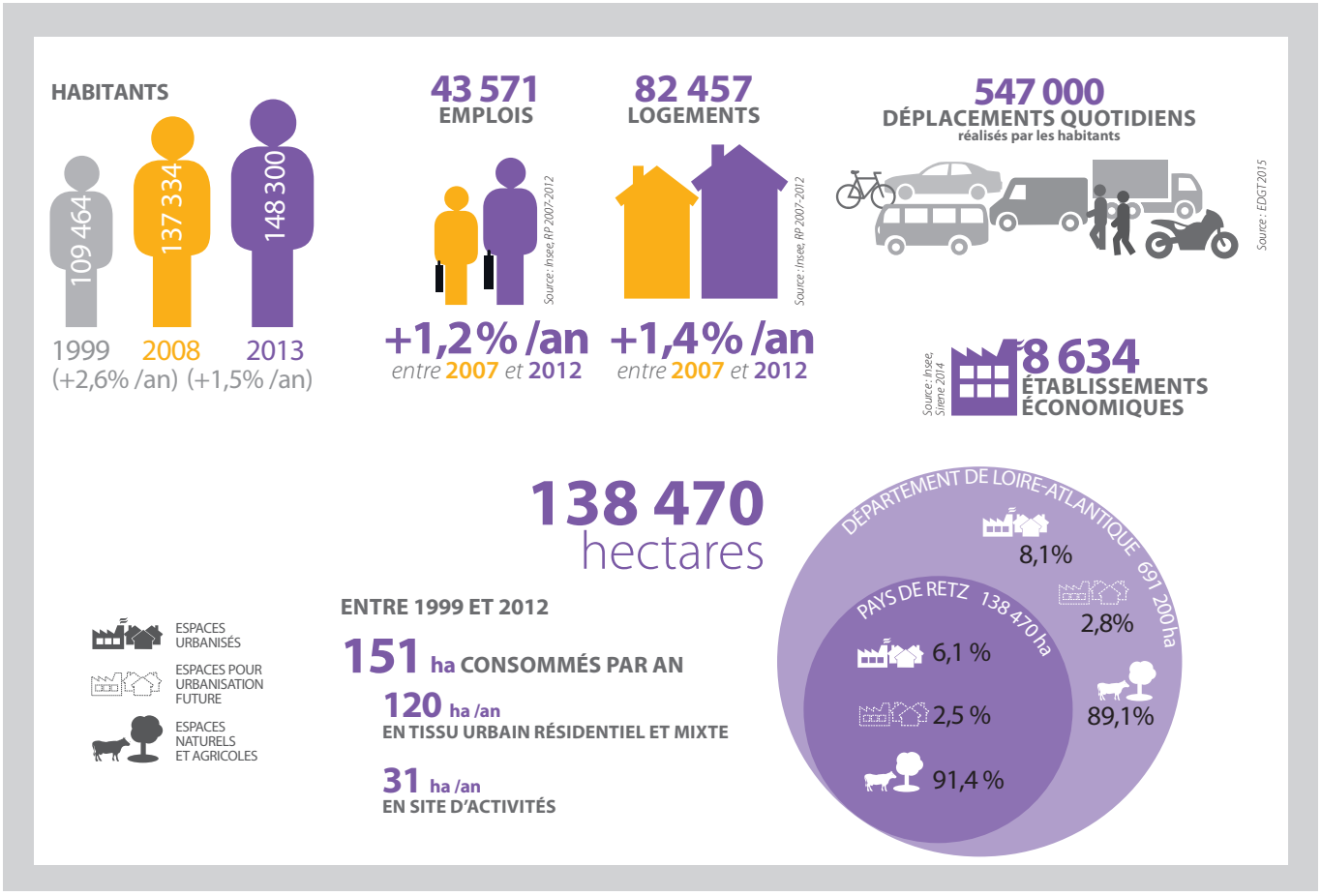

Commissions

Finances, affaires sociales et scolaires, associations, communication et agriculture

Adjoint en charge de la commission : Catherine Prou
Conseillers membres de la commission : Sonia Dufief, Sandrine Hugot, Aurélie Lezin

Les tranches d'âges de la population

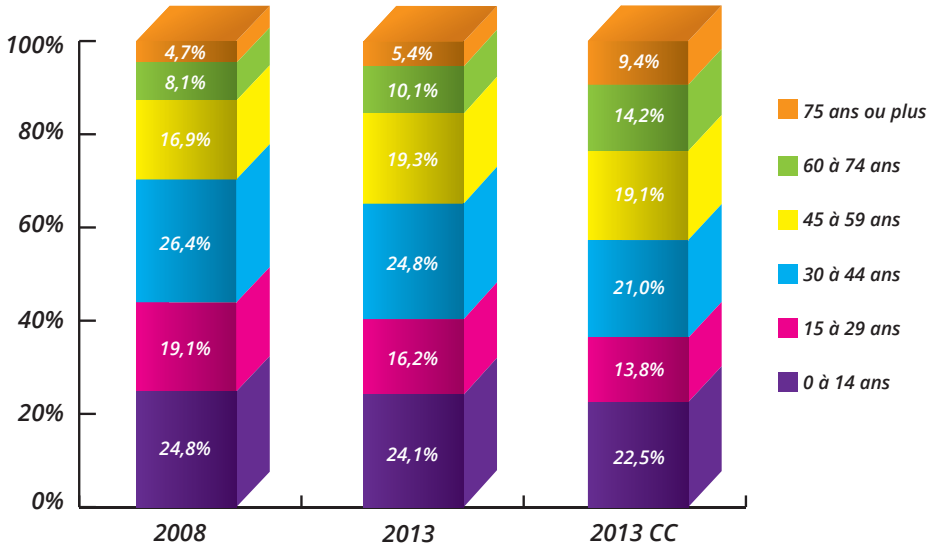

Répartition de la population par âge en 2013	La Marne		CC Région de Machecoul	Loire-Atlantique
	(NB)	%	%	%
0-19 ans	409	29,8%	29,2%	25,8%
60 ans et +	213	15,5%	23,6%	22,5%
Indice de jeunesse	**1,92**		**1,24**	1,14

Evolution de la population

Population	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
La Marne	788	764	798	835	916	1369	1371
Evolution annuelle -%		-0.4	+0.6	+0.6	+1.0	+4.6	0
Région de Machecoul	12 582	12 590	13 660	14 067	14 741	18 372	19 655
Evolution annuelle -%		0	+1.2	+0.4	+0.5	+2.5	+1.4

Site internet www.la-marne.fr

Répartition consultation site Web

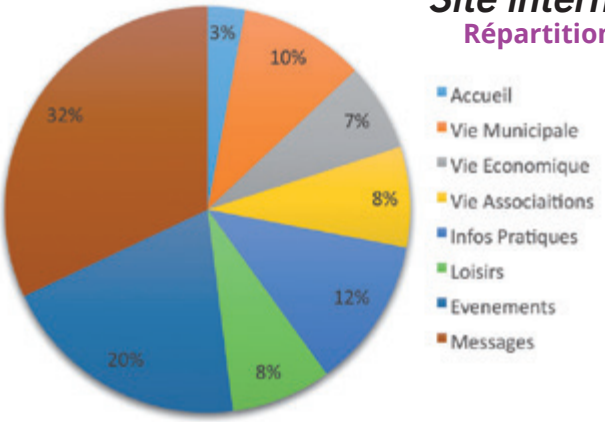

Nombre de visiteurs/an

Commissions

Urbanisme, voirie, environnement et affaires économiques

Adjoint en charge de la commission : Jean Marie Bruneteau
Conseillers membres de la commission : Bernard Cormerais, René Hervouet, Géraldine Theol, Julie Bazureau

URBANISME

Le lotissement de la coulée verte 2 s'urbanise petit à petit. Déjà treize lots sur les vingt six que comporte la première tranche ont trouvé acquéreurs.

Des acheteurs essentiellement jeunes sont intéressés par les atouts majeurs et non négligeables de la commune. En effet la situation géographique et les axes routiers vers Nantes et la côte vendéenne ainsi que les prix très intéressants des terrains en font un quartier privilégié.

AGRICULTURE

Nous travaillons actuellement avec un groupe d'agriculteurs afin de mettre en place un programme de nettoyage des fossés des chemins de remembrement.

ZONE ARTISANALE DU GRAND MOULIN

La zone artisanale du grand moulin va s'étoffer avec la construction d'un bâtiment relais d'une surface totale de 500m². La construction devrait commencer en mars prochain.

Trois autres projets verront le jourégalement en 2017 :

- La société SN JMD (menuiserie, agencement, cloisons sèches et modulaires) bâtiment de 400m².
- La société VB Vincent Bardoul (Travaux Publics) bâtiment 200m².
- La société SAS La Buette (bâtiment de stockage) 700 m².

Cela confirme l'attractivité de cette zone sur notre territoire.

AMENAGEMENT DE RUES

Les aménagements de rues vont se poursuivre en 2017, sur les rues du Tenu et de Nantes. Cela engendrera des travaux sur les trottoirs et sur la bande roulante. Des parkings seront créés. Les plans de ces aménagements sont consultables en mairie.

La première tranche de travaux pour la liaison douce Le bourg-La rivière-Le pont est en cours de réalisation.

La partie assainissement eau pluviale sur la tranche le bourg la rivière est terminée.

La fin des travaux, cheminements, bordures, écluses est prévue au printemps 2017.

Les travaux de la deuxième tranche la rivièrele pont s'engageront dans la foulée.

PLANTATIONS UN ARBRE UN ENFANT

Celles-ci ont eu lieu le samedi 15 octobre sous la pluie avec une quinzaine de familles présentes, 22 arbres ont été plantés représentant les 22 naissances de 2015. Comme les années précédentes, ces plantations ont été faites sous l'œil aguerri de Gilles Guihal, jardinier. Cette journée a été préparée par Géraldine Clavier, conseillère municipale. La matinée s'est terminée par la remise des diplômes et par le verre de l'amitié à la salle des lauriers.

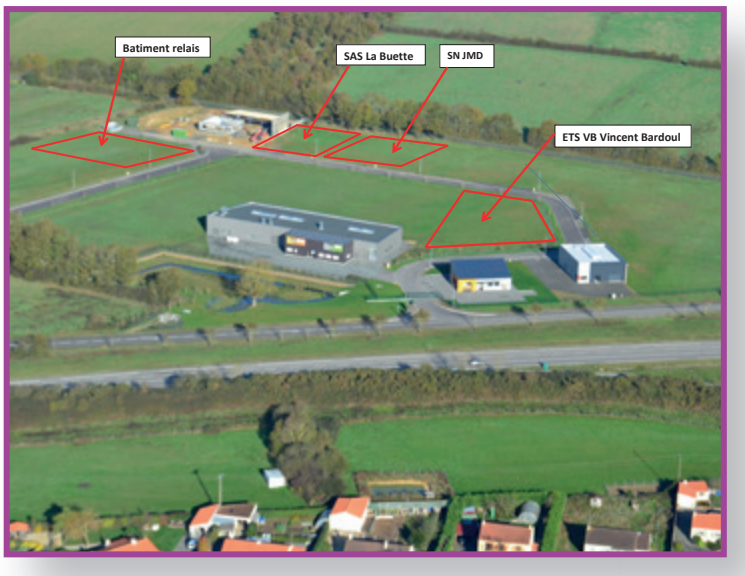

Commissions

Bâtiments communaux, culture, réseaux et affaires générales

Adjoint en charge de la commission : Jean Marc Patron
Conseillers membres de la commission : Claude Figureau, Clément Michaud, Charles Jeanneau

Les projets immobiliers et économiques de la commune permettent de prévoir, à très court terme, une augmentation significative de la population. Le dernier recensement de début 2016, montre une augmentation de 7% soit 1464 habitants au dernier comptage (contre 1367 habitants en janvier 2015).
Pour la réalisation de nos projets immobiliers, les organismes susceptibles de nous apporter une dotation sont les suivantes :

- FSIPL (Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local)
- Dotation Parlementaire
- DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- Région
- BDLA (Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique)
- Contrats de Ruralité

Bibliothèque

Le local actuel de la bibliothèque étant devenu trop exigu (25 m²), la commune de LA MARNE envisage de construire un nouvel équipement public plus adapté à la population sur une propriété communale située au cœur du centre bourg, à proximité immédiate de l'Ecole. Après démolition de l'habitation existante, ce projet d'une superficie de 120 m² comprendra un sas, un pôle d'accueil, un atelier, un bureau et divers espaces (enfants, adultes, convivialité...).
Le local de 25 m2 actuel sera retenu par l'AFR pour diverses occupations notamment une pièce de repos pour les plus petits fréquentant le centre de loisirs.
Le 18 septembre 2015, le conseil municipal prend connaissance des plans proposés par l'architecte. Nous avons le permis de construire et nous sommes en demande de dotations.
Aujourd'hui les dotations ne sont plus octroyées comme auparavant et les élus se déplacent auprès des autorités compétentes pour défendre le projet. M. Vaugrenard, sénateur et Mme Rabin, députée, sont venus en Mairie le 30/09 et le 17/10 pour prendre connaissance de nos difficultés. Nous avons rencontré la DRAC (ministère de la culture) pour également obtenir une aide.

Nous continuons nos efforts pour la réalisation de notre bibliothèque.
Par ailleurs, l'investissement dans un logiciel de gestion permet de gérer de façon moderne la vie des livres et également une accessibilité virtuelle de notre bibliothèque pour que nos concitoyens puissent commander des livres depuis chez eux via internet. Une formation des bénévoles de l'association est programmée.

Salle des sports

Le projet consiste en la rénovation de la salle de sports actuelle et la construction d'une extension afin de pouvoir y pratiquer plusieurs activités sportives et culturelles au centre du bourg.
Petit rappel sur « la vie de la Salle des Sports » :
>La salle des sports à été construite en 1980
>Un Classement X (établissement sportif couvert pour 200 personnes)
>Un Sol enrobé brut
>Les vestiaires bâtis en 1982
>Les gradins construits en 1992
>Vestiaires et douches rénovés en 2004
>La Construction du local Technique en 2005
>La Rénovation du réseau électrique en 2005
>Une Etude des matériaux (charpente, toiture) en 2009
>Un Rapport pour un préprogramme de réhabilitation par CERTA en juillet 2010
Rénovation envisagée :
Charpente : confortement
Couverture : remplacement total par bac acier
Faux plafond : dalles thermo acoustiques avec isolation
Mur : isolation thermique murale intérieure + découpe bardage pour éclairage naturel
Eclairage sportif et d'ambiance : remplacement de l'existant
Sol sportif : sol à sous couche amortissante + tracés de jeux
Equipement sportif : fourniture et pose de matériel (chariot, poteaux, table etc)
Aménagement vestiaires : plafond, éclairage, chauffage
Local rangement : dépose cloison, déplacement BAC, remplacement porte

Une extension extérieure au bâtiment est envisagée et un appel d'offre est en préparation pour la maîtrise d'œuvre. Les associations sont consultées afin de connaître leurs besoins en occupation temps et utilité de fonctionnement.

Accessibilité des ERP

(Etablissements Recevant du Public)

En octobre 2012, FORMACCES a réalisé un audit accessibilité. Le rapport communiqué en 2013 permettait de quantifier les travaux à réaliser.

Synthèse des travaux terminés en 2016

Mairie : mise en place du dispositif sonore pour malentendant

Salle de l'Ormeau : pose de garde corps, contraste des vitres, aide fermeture de porte, miroir.

Salle des Lauriers : signalisation de l'entrée, aide fermeture de porte,

Salle des Sports : signalisation, repositionnement de la barre d'appui latéralement à la cuvette

Commerce : contraste des vitres

Eglise : stationnement et mains courantes

Toilettes Publiques : traversée de chaussée, stationnement et signalisation, rénovation complète des toilettes. Mise en place d'urinoir pour enfant et fermeture électrique des portes la nuit.

Synthèse des coûts travaux de mise en accessibilité

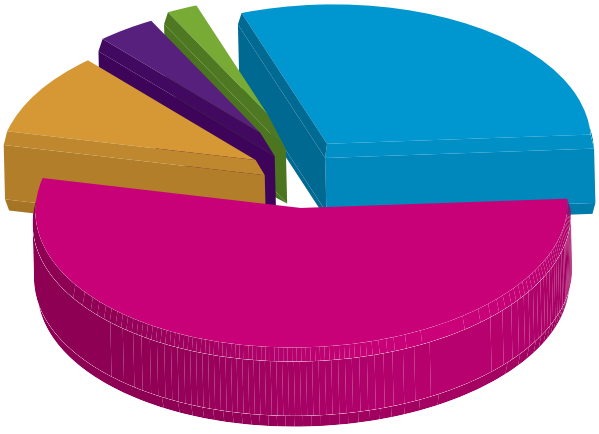

Commune : La Marne

Total des coûts : 25 080 € HT

Répartition des coûts par thématiques

Accès exterieurs	Entrée	Accueil	Circulation horizontale	Sanitaires	Escaliers Ascenceurs	Etablissements spécifiques
55%	10%	4%	2%	30%	0%	0%
13 680€	2 500€	1000€	500€	7400€	0€	0€

Budgets 2016

COMMUNE

Fonctionnement

Dépenses		%
Frais de personnel	150300	15,35
Charges financières	5700	0,58
Virement à section investissement	262710	26,83
Écritures d'ordre	10500	1,07
Charges courantes	550000	56,17
Total	**979210**	

Recettes		%
Excédents antérieurs reportés	338953	34,61
Impôts et taxes	216202	22,08
Dotations et participations de l'état	270755	27,65
Autres recettes	153300	15,66
Total	**979210**	

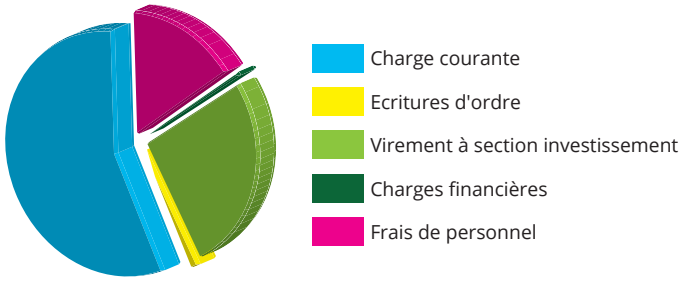

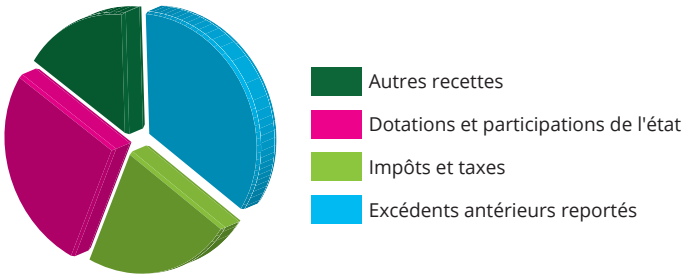

Investissement

Dépenses		%
Écritures d'ordre	95000	8,95
Emprunt	15000	1,41
Frais d'études	39282	3,70
Subvention équipement	3000	0,28
Acquisitions diverses	118000	11,13
Travaux en cours	790986	74,53
Total	**1061268**	

Recettes		%
Excédent d'investissement	366203	34,51
Virement de section fonctionnement	262710	24,75
Dotation de l'état	21500	2,03
Subventions	155355	14,64
Emprunts	150000	14,13
Ecritures d'ordre (10 500 + 95 000)	105500	9,94
Total	**1061268**	

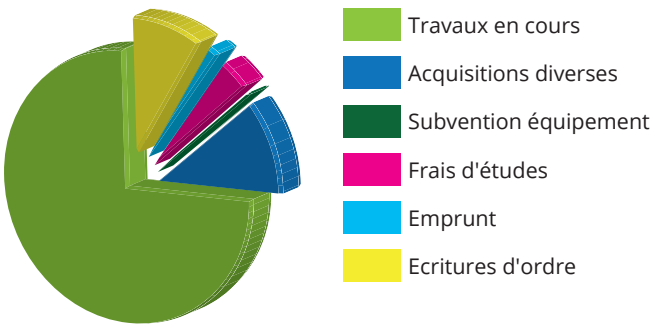

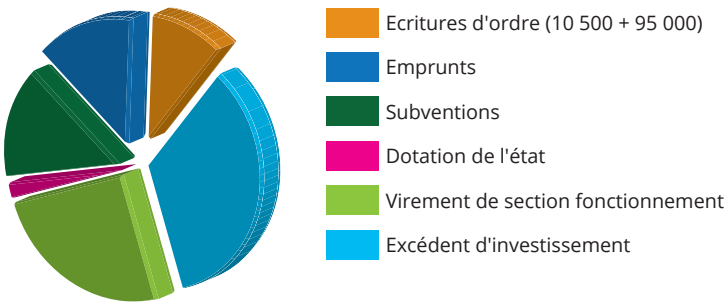

COMMERCE

Fonctionnement

Dépenses		%
Entretien, réparations	11044	33,51
Virement à la section investissement	5000	15,17
Amortissement travaux	14950	45,36
Charges financières	1965	5,96
Total	**32959**	

Recettes		%
Excédent antérieur reporté	8664	26,29
Revenus des locations	7295	22,13
Amortissement subvention	12000	36,41
Produits exceptionnels	5000	15,17
Total	**32959**	

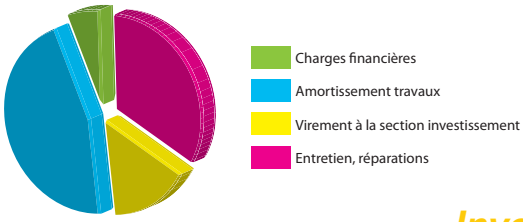

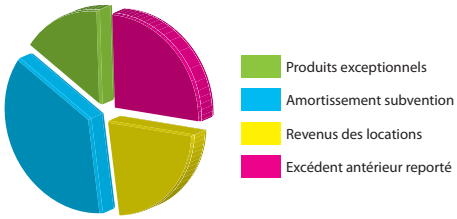

Investissement

Dépenses		%
Amortissement subvention	12000	51,05
Emprunt	5250	22,33
Travaux en cours	6258	26,62
Total	**23508**	

Recettes		%
Virement de la section fonctionnement	5000	21,27
Amortissement travaux	14950	63,60
Excédent d'investissement reporté	3558	15,13
Total	**23508**	

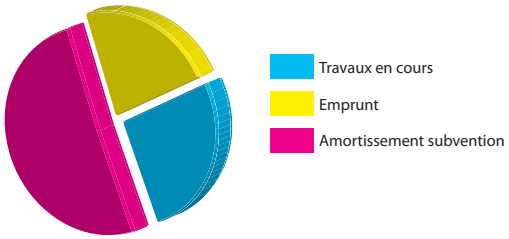

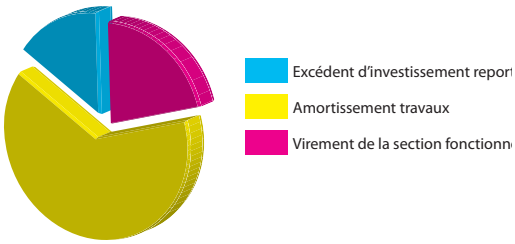

LOTISSEMENT

Fonctionnement

Dépenses		%
Achats et travaux en cours	358042	36,07
Ecritures d'ordre (609 947 +12 000)	621947	62,66
Charges financières	12620	1,27
Total	**992609**	

Recettes		%
Ventes	400000	40,30
Ecriture d'ordre (12 000 + 580 609)	592609	59,70
Total	**992609**	

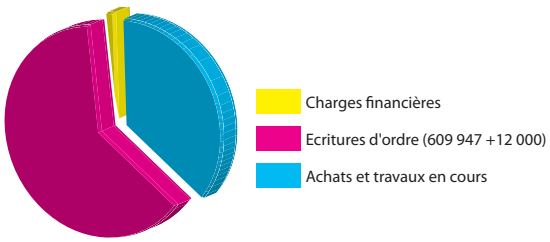

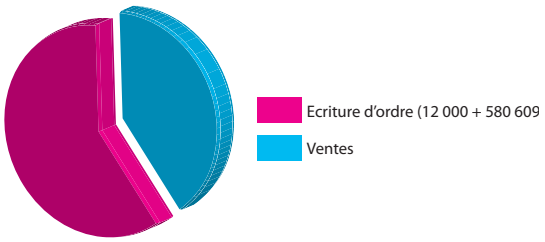

Investissement

Dépenses		%
Déficit investissement reporté	454697	38,19
Écritures d'ordre	580609	48,77
Dation	155250	13,04
Total	**1190556**	

Recettes		%
Ecritures d'ordre	609947	51,23
Emprunt	580609	48,77
Total	**1190556**	

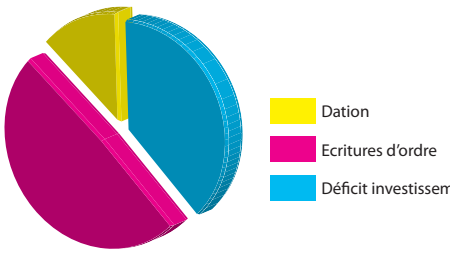

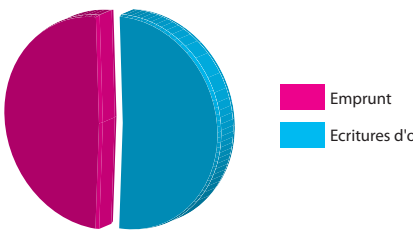

Budgets 2016

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Dépenses		%
Entretien, études	31673	15,53
Virement à section investissement	10273	5,04
Amortissement travaux	25650	12,58
Charges exceptionnelles	135000	66,20
Charges financières	1325	0,65
Total	**203921**	

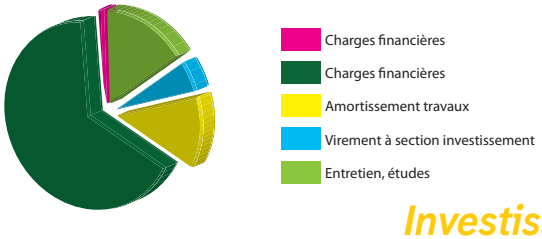

Recettes		%
Excédents antérieurs reportés	146921	72,05
Amortissement subvention	17000	8,34
Redevance + taxe raccordement	40000	19,61
Total	**203921**	

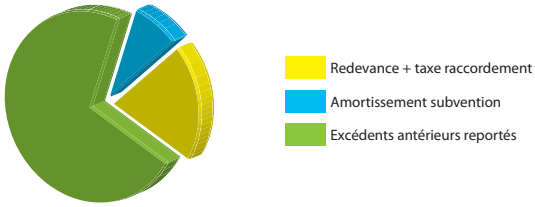

Investissement

Dépenses		%
Déficit antérieur reporté	97909	50,70
Écriture d'ordre	9500	4,92
Amortissement subvention	17000	8,80
Emprunt	11700	6,06
Travaux en cours	57000	29,52
Total	**193109**	

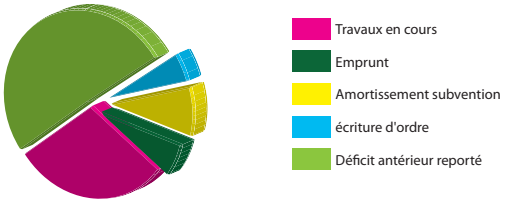

Recettes		%
Virement de section fonctionnement	10273	5,32
Subvention	31167	16,14
TVA	9500	4,92
Amortissement travaux	25650	13,28
Écriture d'ordre (TVA)	9500	4,92
Affectation résultat	107019	55,42
Total	**193109**	

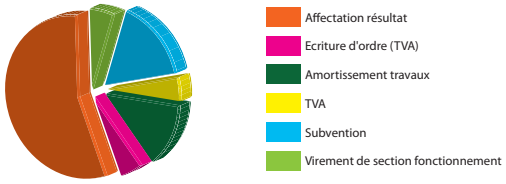

BOULANGERIE

Fonctionnement

Dépenses		%
Charges courantes	5540	24,04
Virement section investissement	2000	8,68
Amortissement travaux	12700	55,11
Charges financières	2805	12,17
Total	**23045**	

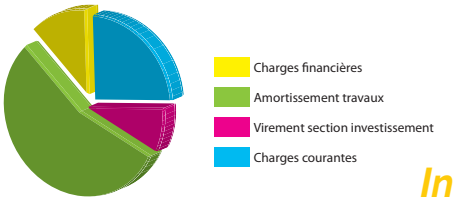

Recettes		%
Excédent antérieur reporté	1805	7,83
Amortissement subvention	7000	30,37
Loyers	9240	40,10
Produits exceptionnels	5000	21,70
Total	**23045**	

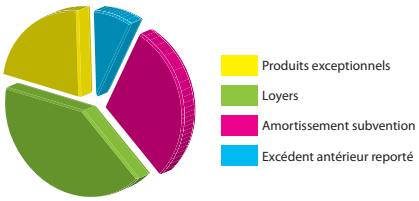

Investissement

Dépenses		%
Déficit investissement reporté	21798	48,13
Amortissement subvention	7000	15,45
Emprunts et dettes assimilées	6300	13,91
Travaux en cours	10195	22,51
Total	**45293**	

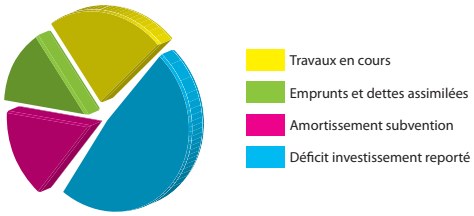

Recettes		%
Virement section d'exploitation	2000	4,42
Amortissement travaux	12700	28,04
Subventions	30593	67,54
Total	**45293**	

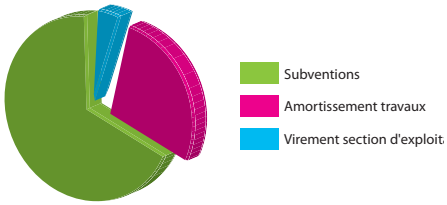

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

Du 01 DÉCEMBRE 2015 AU 30 NOVEMBRE 2016

Demandeur	Nature de la construction	Adresse du terrain
COMMUNE DE LA MARNE	Construction d'une bibliothèque	Rue de la Mairie
MAILLET Jean-Louis	Transformation d'une grange en habitation et extension	La Chollerie
DESVERRONNIERES Jean-Claude	Préau	23, la Rivière
RONCIN Jean-Philippe	Extension habitation	6, rue de la Touche
GUITTENY Yves	Maison d'habitation	21, rue des Saules Lot. La Coulée Verte II
HERVOUET Alexandre GABORY Sandra	Maison d'habitation	9, Impasse des Acacias Lot. La Coulée Verte II
COMBAS Christopher	Extension habitation	9, rue de Nantes
ROUSSEAU Giovanni	Maison d'habitation	2, rue des Tilleuls Lot. La Coulée Verte I
CHAUVET Sébastien	Maison d'habitation	16, rue des Saules Lot. La Coulée Verte II
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACHECOUL	Bâtiment Professionnel	Rue des Meuniers ZIA du Grand Moulin
AMAILLAND Firmin	Maison d'habitation	27, rue des Saules Lot. La Coulée Verte II
BRIAND David	Garage et modification de façades	7, rue des Filées
SARL DOUILLARD CONSTRUCTIONS	4 Logements individuels groupés et deux annexes	Impasse des Acacias Lot. La Coulée Verte II
SCI TRIO B BARDOUL Bertrand	Extension bâtiment artisanal	30, rue des Fosses
LAUNAY Frédéric Et Laurence	Changement de destination d'un bâtiment en pierre en habitation et clôture	Le Breuil
FEILDEL Darinka	Maison d'habitation	9, rue des Tilleuls Lot. La Coulée Verte I
BALULA DA SILVA Kevin/FERNANDES Marina	Maison d'habitation	19, rue des Saules Lot. La Coulée Verte II
SARL RENAUD MACONNERIE	Maison d'habitation	22, rue des Tilleuls Lot. La Coulée verte I
SCI JAVA ROGER Alain	Extension d'un restaurant par la création d'une réserve	18, rue des Fosses
SCI AVERTY AVERTY Cyrille	Maison d'habitation	25, rue des Saules Lot. La Coulée Verte II
TRIBALLEAU Romuald	Maison d'habitation	5, rue des Tilleuls Lot. La Coulée Verte I
BRISSET Mickaël TALEC Audrey	Construction d'un préau	19 A rue du Tenu
GODARD Véronique	Maison d'habitation	8, rue des Tilleuls Lot. La CouléeVerte I
MARCUS Joël MITRAM Sandra	Maison d'habitation	2, Impasse des Acacias Lot. La Coulée Verte II
BAMAS Alexandrine	Maison d'habitation	26, rue des Saules Lot. La Coulée Verte II
MOSCA Jessica MILCENDEAU Steven	Maison d'habitation	6, rue des Tilleuls Lot. La Coulée Verte I
COUTURIER David CURY Jessica	Maison d'habitation	15, rue des Tilleuls Lot. La Coulée Verte I
SARL BATI MARNE ROBIN Christophe	Maison d'habitation	15, rue du Tenu

De plus diverses Déclarations Préalables ont été déposées pour des clôtures, abris de jardin, véranda, modification de façades, panneaux photovoltaïques etc....

Conseils Municipaux

Séance du 20 Novembre 2015

Examen du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :
Approbation du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en souhaitant que puisse être pris en considération le développement du territoire du Pays de Retz ; demande que dans le projet de schéma sous la rubrique « fusion des Communautés de Communes Loire Atlantique Méridionale et Machecoul » dans le chapitre « Les prescriptions et orientations du Schéma Départemental 2015 », la phrase « Elle ne préjuge pas des perspectives d'évolution dans l'espace de coopération du Pays de Retz » soit remplacée par «Cette première étape doit permettre une poursuite des rapprochements des EPCI du SCoT du Pays de Retz dans la perspective d'une rationalisation de la carte intercommunale pendant la durée du Schéma et d'un projet territorial ambitieux et structuré à l'échelle du SCoT ».
La fusion des Communautés de Communes Loire Atlantique Méridionale et Machecoul entraîne avant les prochaines élections municipales prévues en 2020 l'éviction de Conseillers Communautaires élus démocratiquement ; une demande est faite que tous les Conseillers Communautaires issus des assemblées actuelles des Communautés de Communes de la Région de Machecoul et de Loire Atlantique Méridionale soient maintenus jusqu'en 2020.

Lotissement la Coulée Verte II : contractualisation d'un emprunt pour les travaux d'aménagement de la 1ère tranche
Décision de contracter une convention « lotissement » d'un montant de 650 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE de NANTES.

Acte complémentaire à la vente du 30 Janvier 2012 entre Mme GABORIT Michelle et la Commune
Par acte reçu le 30 Janvier 2012 par Maître MENANTEAU, Notaire à CLISSON, il a été constaté la vente entre Mme Michelle GABORIT et la Commune des parcelles ZE n° 9, 10, 14 et 449 d'une superficie respective de 10 120 m², 9 440 m², 7 520 m², 15 790 m² situées dans le secteur des Tronfaviers, selon les modalités financières suivantes :
- En partie, la somme de 128 610 €
- Le surplus, soit la somme de 155 250 € par l'attribution de 3 lots de lotissement communal viabilisés de 690 m² chacun, situés au plus du terrain cadastré ZE 448 restant appartenir à Mme GABORIT. Cette attribution constituant la dation en paiement, celle-ci devait être constatée par acte authentique au plus tard le 31 décembre 2015.
Cet acte stipulait également l'obtention du permis d'aménager au plus tard le 30 juin 2013.

Suite à un retard dans l'instruction du permis d'aménager, un acte complémentaire a été dressé le 6 Mai 2013 afin de reporter les dates d'obtention du permis d'aménager au 30 juin 2014 et de la dation en paiement au plus tard au 31 Décembre 2016.

Le plan de composition du Lotissement figurant au permis d'aménager ne permettant plus l'attribution des lots initialement prévue dans l'acte un nouvel acte sera établi afin de revoir les modalités de la dation soit :

- Le lot 101 cadastré ZE 505, d'une superficie de 558 m² d'une valeur de 40 671,13 €
- Le lot 102 cadastré ZE 506, d'une superficie de 579 m² d'une valeur de 42 201,76 €
- Le lot 103 cadastré ZE 507, d'une superficie de 593 m² d'une valeur de 43 222,18 €
- Le lot 104 cadastré ZE 508, d'une superficie de 400 m² d'une valeur de 29 154.93 €.

Budget Lotissement : décision modificative n° 1
Ajustement de certains crédits inscrits au BP 2015 du Budget annexe Lotissement afin d'être en conformité avec les données du logiciel M14 mis en place pour la gestion financière du Lotissement la Coulée Verte II.

Budget Boulangerie : décision modificative n° 1
Réajustement des crédits budgétaires prévus à l'article 67441 « subventions aux budgets annexes » du budget communal, suite à la décision modificative relative au budget Boulangerie.

Budget Communal : décision modificative n° 1
Réajustement des crédits budgétaires prévus à l'article 67441 « subventions aux budgets annexes » du budget communal, suite à la décision modificative relative au budget Boulangerie.

Transfert de terrain du budget commerce au budget boulangerie
Décision de transférer sur le budget annexe « boulangerie », une partie du coût d'acquisition des terrains cadastrés ZE 585 et 586 conformément à la proposition faite, soit pour un montant de 1 107,56 €.

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) année 2016 : présentation d'un dossier
Décision de réaliser la tranche conditionnelle de l'aménagement d'une liaison douce entre les villages de la Rivière et du Pont selon l'estimation financière qui s'élève à 134 635 € HT (options comprises) et demande d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'année 2016.

Recensement de la population : rémunération des agents recenseurs
La rémunération des agents recenseurs est fixée sur la base de la dotation forfaitaire divisée en deux parts égales, soit 1 386 € brut par agent.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – année 2014
Approbation du rapport annuel 2014 du S.I.A.E.P. du Pays de Retz Sud Loire sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Fiscalité de l'urbanisme : taxe d'aménagement
Maintien à 3% du taux de la taxe d'aménagement sur l'ensemble de la Commune à compter du 1er Janvier 2016, sans instaurer d'exonération.

Examen des demandes de subventions 2015 de l'ADIL et de l'ADAR
Décision de verser une subvention de 163,32 € à l'ADIL de Loire Atlantique et de 1 526,81 € à l' ADAR (association d'aide à domicile).

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
Marchés inférieurs à 10 000 €
Travaux complémentaires rue de la Mairie (pose de buses) auprès de la SARL CROCHET.
Signalisations aménagement sécurité village auprès d'ATLANTIQUE ACCES.

Questions diverses

Commercialisation du Lotissement la Coulée Verte II
Le Conseil prend acte de la clause dite «anti spéculative» qui sera incluse dans les actes de vente. Celle-ci concerne les terrains uniquement.

Rapport station d'épuration
Une visite de la station de l'herbretière a eu lieu 19 Août dernier. La pose du dégrilleur améliore et facilite le travail de l'exploitant. Le problème de fuite évoqué a été réalisé.

Passage en FPU
Le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Machecoul sera en fiscalité professionnelle unique à compter du 1er Janvier 2016. Ce passage en FPU implique que les communes continueront de percevoir les impôts ménages mais plus les produits de la fiscalité des entreprises (CFE, CVAE, TASCOM, IFER...) qui iront directement à la CCRM.

Commune nouvelle
Suite à la rencontre du 19 Novembre 2015 avec les élus de Paulx et St Etienne de Mer Morte, une demande sera faite auprès de la trésorerie pour l'harmonisation des taux.

Eclairage public :
La 3ème tranche de travaux étant inscrite dans le projet du SCOT « énergie positive », une subvention de 11 000 € devrait nous être allouée.

Séance du 18 Décembre 2015

Aménagement d'une liaison cyclable du bourg au lieu-dit « le Pont » : demande de subvention au titre du Fonds de Développement Solidaire
Approbation du projet d'aménagement d'une liaison cyclable dont l'estimation totale (tranches ferme et conditionnelle) s'élève à 409 682,70 € HT et sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Départemental de Loire Atlantique dans le cadre du Fonds de Développement Solidaire pour un montant de 163 873,08 €.

Lotissement la Coulée Verte II : présentation du projet de production de logements sociaux et demande de subvention au titre du Contrat de Territoire Départemental
Le programme d'urbanisation du Lotissement la Coulée Verte II comportant 61 lots d'habitation individuelle et 3 îlots collectifs (soit 9 logements sociaux), est susceptible de bénéficier d'une aide financière au titre du volet foncier – habitat à hauteur de 50 % du coût des travaux. Les dépenses éligibles concernent les acquisitions foncières et les travaux de viabilisation liés aux logements sociaux. Le coût global de l'opération d'aménagement du Lotissement (hors aménagement de la RD 87) s'élève à 1 466 891,13 € HT dont 1 156 584,21 € pour la partie viabilisation et 310 306,92 € pour la partie acquisition foncière. Proratisé au nombre de logements (soit 9/70ème), le coût de production pour les 9 logements sociaux représente un montant total de 188 600,28 € HT.

Une subvention sera demandée auprès du Conseil Départemental de Loire Atlantique dans le cadre du contrat de Territoire 2013-2015 au titre du volet foncier – habitat pour un montant de 94 300,14 €

Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de la Région de Machecoul : avis du Conseil Municipal
Approbation du Programme Local de l'Habitat qui fixe pour une durée de 6 ans les enjeux, les objectifs et les actions permettant à la Communauté de Communes et à ses Communes membres de répondre aux besoins en logements et hébergements, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et d'améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées.

Schéma de mutualisation de la Communauté de Communes de la Région de Machecoul : avis du Conseil Municipal
Afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ceux des communes membres. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat

Le schéma comprenant les datations et les impacts a été construit autour de 7 actions :

Groupements d'achats
Mise à disposition des services
Prestations de services
Service commun
Transfert de compétence
Mise à disposition de matériel
Ententes avec d'autres structures intercommunales

Approbation du schéma de mutualisation de la Communauté de Communes de la Région de Machecoul qui doit être mis en œuvre pendant la durée du mandat et souhait que la Communauté de Communes de la Région de Machecoul s'oriente vers un élargissement de ses compétences,

SYDELA : modification des statuts
Le SYDELA a souhaité progressivement proposer à ses adhérents de nouveaux services dans le souci permanent d'une mutualisation des moyens et des compétences techniques. Après la gestion des investissements en éclairage public et la distribution publique de gaz, en 2005, le SYDELA a ainsi étendu ses compétences en 2012 à la maintenance des installations d'éclairage public.

Dans cette continuité, il souhaite aujourd'hui faire évoluer ses statuts pour s'inscrire pleinement dans le cadre de la transition énergétique et s'engager aux côtés des collectivités en leur proposant notamment d'organiser un réseau cohérent d'infrastructures de charge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou fonctionnant au gaz afin de promouvoir la mobilité électrique ou au gaz. Il propose également d'élargir le champ de ses compétences optionnelles à la production d'énergie ainsi qu'à la construction et à la gestion des réseaux de chaleur ou de froid.

Enfin, le SYDELA souhaite assister ses collectivités adhérentes dans le recensement et la gestion de leur patrimoine téléphonique en exerçant pour leur compte la compétence « réseaux et services locaux de communications électroniques ».

Approbation des nouveaux statuts et leurs annexes qui permettront au SYDELA d'offrir ces nouveaux services à ceux de ses adhérents qui le souhaiteront, sous forme de compétences optionnelles, et de mettre en adéquation le cadre juridique de ses interventions avec les évolutions législatives récentes.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Exercice du Droit de Préemption Urbain :
Renonciation sur le bien référencé section ZB n° 293
Renonciation sur les biens référencés section ZE n° 228 et 229p
Renonciation sur le bien référencé section ZB n° 454

Marchés inférieurs à 10 000 €
Achat amplificateur pour accueil Mairie auprès d'AUDILAB.
Achat plaques « entrée » pour salle des Lauriers et salle des Sports auprès d'ACCES ATLANTIQUE
Achat plaques de porte pour mairie auprès de DIRECT SIGNALETIQUE
Fabrication et pose de mains courantes et garde-corps auprès de la SARL FMT

Questions diverses

Lutte contre les corvidés
Le FDGDON propose de renouveler l'opération de lutte collective contre les corvidés. Les frais de participation s'élèvent à 481 €.

Aménagement divers de voirie
L'aménagement des trottoirs rue de l'Atlantique, rue de la Mairie et de l'Herbretière est achevé, Des travaux complémentaires ont dû être réalisés, occasionnant un surplus financier de 840 € HT.

Remaniement cadastral
Une opération de remaniement cadastral débutera au niveau du bourg début Janvier pour se terminer en fin d'année 2016.

Radar pédagogique
Il est installé au village de Ste Marie.

Séance du 21 Janvier 2016

Lotissement la Coulée Verte II – 1ère tranche : modification du prix de vente de l'îlot A (lot 127)

Le prix de vente du lot 127 constituant l'îlot A avait été fixé selon le prix plafond de vente aux bailleurs de terrains viabilisés en vigueur sur le Département. Or, la Commune a trouvé un acquéreur pour un montant de 20 000 € HT.

Fixation du prix de vente du lot 127 constituant l'îlot A du Lotissement la Coulée Verte II – 1ère tranche d'une superficie de 620 m² à 20 000 € HT,

Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme : choix du bureau d'études

Décision de confier cette mission aux co-traitants Agence CITTE CLAES 6 rue G.Eiffel – 44806 ST HERBLAIN CEDEX et AETHIC ENVIRONNEMENT SARL – 4 rue des Olivettes – 44000 NANTES
selon les modalités financières suivantes :

Missions de base

Agence CITTE CLAES	21 275,00 € HT
AETHIC Environnement	2 900,00 € HT
Total	24 175,00 € HT

Missions optionnelles CITTE CLAES

Coût d'une réunion supplémentaire	500,00 € HT
Coût de l'exposition	1 200,00 € HT
Coût d'un atelier supplémentaire	700,00 € HT
Coût d'une OAP supplémentaire	500,00 € HT

Missions optionnelles CITTE CLAES

Diagnostic agricole dont atelier de concertation avec les agriculteurs	600,00 € HT
Evaluation environnementale	2 400,00 € HT
Réunion supplémentaire	400,00 € HT

Validation du plan de désherbage communal

Les communes de la Communauté de Communes de la région de Machecoul ont décidé de conjuguer leurs actions dans les études et la réflexion pour la mise en place d'un plan de désherbage communal dans le cadre du programme de Contrat Régional de Bassin Versant de l'Estuaire de la Loire.

La commune de LA MARNE s'est donc engagée dans cette démarche afin de réduire son impact sur l'environnement. Ce plan de désherbage, réalisé par le bureau d'études « Horizonova » identifie toutes les surfaces entretenues par la commune situées dans le bourg, sur la voirie et les espaces verts. Une évaluation du risque de transfert des pesticides vers les eaux superficielles a été réalisée selon certains critères. Des préconisations d'entretien sont proposées, en fonction des secteurs, pour diminuer les applications.

Vente d'un terrain communal – secteur des Tronfaviers
Vu l'avis de France DOMAINE en date du 14 Janvier 2016, décision de céder le terrain cadastré Section ZE n° 603 d'une superficie de 291 m² au prix de 950 € HT au profit de M. BARDOUL Bertrand. Les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur.

Avis sur la demande d'enregistrement de la Sablière GUINGAMP en vue d'exploiter une station de transit, une installation de traitement et une installation de stockage de déchets inertes sur les terrains abandonnés de la carrière de « la Baubatière » à PAULX
Avis favorable est donné à cette demande d'enregistrement.

Création d'un poste temporaire d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet à compter du 4 Février 2016
Décision de créer un poste temporaire d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 20/35ème du 4 Février 2016 au 29 Février 2016 inclus.

Création d'un poste permanent d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet à compter du 1er Mars 2016
Décision de créer un poste permanent d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 20/35ème à compter du 1er Mars 2016.

Bilan des escapades 2015 : remboursement du déficit au Comité des Fêtes
Le Comité des Fêtes a dressé le bilan de la manifestation des Escapades 2015 qui s'est tenue le 31 Mai 2015 sur le site du Grand Moulin. Celui-ci présente un déficit de 239,60 €. La Commune étant partenaire avec le Département de Loire Atlantique pour la promotion et l'organisation de cette manifestation, décision est prise de verser au Comité des Fêtes une subvention exceptionnelle de 239,60 € afin de combler ce déficit.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
Exercice du Droit de Préemption Urbain :
Renonciation sur les biens référencés section ZE n° 477 et 500
Renonciation sur les biens référencés section A n° 1274 – 1964 et 1965
Renonciation sur les biens référencés section A n° 2121 et n° 2125

Marchés inférieurs à 10 000 €

- Achat amplificateur pour accueil Mairie auprès d'AUDILAB (modification appareil)
- Achat plaque « point de rassemblement » salle de l'ormeau auprès d'ACCES ATLANTIQUE Barres d'appui, nez de marche et cornière auprès de WURTH France SA
- Etude géotechnique pour projet bibliothèque auprès d'IGESOL
- Mise en ligne dossier DCE aménagement liaison douce auprès de MEDIALEX
- Levé et plan topographiques rue de Nantes, rue des Fosses et rue du Tenu auprès de CDC CONSEILS
- Réalisation d'un parcours d'orientation auprès d'Orientation Cartographie Création
- Achat signalétique panneaux de rue village du breuil auprès d'ACCES ATLANTIQUE

Questions diverses
Bilan relevés de vitesse villages de Villeguay – Ste Marie
Une moyenne de 155 véhicules / jour a été enregistrée dans le village de Ste Marie. Plus de la moitié roule à plus de 50 km/h.
Une moyenne de 194 véhicules / jour a été enregistrée dans le village de Villeguay. Plus de la moitié roule à plus de 50 km/h.

Extension BF BRO – zone artisanale des Fosses
L'entreprise BF PRO souhaite agrandir son bâtiment. Le bureau communautaire a validé cette demande.

Séance du 26 Février 2016

Bibliothèque :
présentation du projet de construction
L'estimation financière pour la réalisation de cet ouvrage établie par le Cabinet GIRAUDINEAU s'élève à 312 133,10€ HT, se répartissant comme suit :

• Travaux	245 545,00 € HT
• Honoraires	19 643,60 € HT
• Etude de sol	1 635,00 € HT
• Bureau de contrôle	3 837,50 € HT
• Coordonnateur SPS	1 472,00 € HT
• Matériel informatique	10 000,00 € HT
• Mobilier	10 000,00 € HT
• Imprévus	20 000,00 € HT

A.F.R. La Retz'Cré : subvention de fonctionnement 2016
Dans le cadre de la convention d'animation signée avec l'AFR LA RET'Z CRE et la Fédération Familles Rurales, la commune s'est engagée à verser une subvention de fonctionnement à l'AFR LA RET'Z CRE et, dans le cadre de la pérennisation du poste « emploi tremplin » avec le Conseil Régional, à financer 20 % du salaire, charges comprises (sur la base du SMIC revalorisé chaque année) du poste de Direction de l'AFR LA RET'Z CRE.

Décision de reconduire sur le budget 2016 une subvention de fonctionnement à l'AFR LA RET'Z CRE comprenant :

une participation de 23 400 € au titre de la convention animation
une participation au titre de la pérennisation du poste emploi tremplin pour le territoire

Budget boulangerie ; fixation de la durée d'amortissement des immobilisations et des subventions
La durée d'amortissement des immobilisations et des subventions relatives au budget Boulangerie est fixée à 25 ans.

Budget communal : reconduction d'un ¼ des crédits d'investissement sur 2016
Afin de pouvoir mandater de nouvelles dépenses à intervenir avant le vote du budget communal, décision est prise d'ouvrir les crédits suivants sur 2016, étant entendu que les dits crédits seront inscrits au budget 2016 de la commune lors de son adoption :

Chapitre comptable	Crédits ouverts au budget 2015	Autorisation de dépenses
20 – Immo. incorporelles	27 000,00	6 750 €
21 – Immo. corporelles	81 000,00	20 250 €
23 – Immo. en cours	454 000,00	50 000 €

Consultation pour contrats d'assurances des risques statutaires

Le Centre de Gestion est chargé de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée ; la commune se réserve la faculté d'y adhérer.

Inscription d'un itinéraire de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Présentation au conseil du projet d'itinéraire de randonnée que la Commune envisage d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Cet itinéraire s'étend sur la commune de LA MARNE et emprunte des chemins ruraux appartenant au patrimoine privé de la Commune (affectés à l'usage du public). L'inscription au PDIPR se fait par délibération du Conseil Départemental. Une fois le circuit inscrit à ce titre, lorsque le maintien d'un chemin rural n'est pas possible, dans le cas d'aliénation ou de suppression, la commune doit informer le Conseil départemental et lui proposer un itinéraire de substitution. Ce nouvel itinéraire devra être approprié à la pratique de la randonnée et ne saurait allonger le parcours de manière excessive ou diminuer sensiblement la qualité des paysages traversés.

Demande au Conseil départemental de l'inscription de l'itinéraire de 8,4 kms (dont 700 m en bitume) au PDIPR et d'une subvention d'investissement
Autorisation du passage de l'itinéraire sur les chemins ruraux suivants :

- Le long de la D87 de la maisonnée au village de la rivière.
- Le long de la D87 de la rivière au pont
- chemin des renailleries
- chemin des landes
- chemin des justices
- rond point nord
- rond point sud
- la touche
- les tronfaviers
- les grandes vignes
- les charmes
- station d'épuration de l'herbretière
- le long de la rivière le tenu
- le long de la rue des chênes
- parc de loisirs des chênes
- rue de la mairie
- rue de la charrie
- la maisonnée

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Exercice du Droit de Préemption Urbain :
Renonciation sur le bien référencé section ZE n°45

Questions diverses

Recensement de la population
Il est terminé depuis samedi dernier. Le taux de réponse par internet est supérieur à 50 %.

Aménagement de trottoir
Un marché à bon de commande a été signé pour 5 ans avec l'Entreprise CROCHET avec une tranche ferme et 4 tranches conditionnelles. Une étude est actuellement faite sur l'aménagement des rues du Tenu, des Fosses et de Nantes.

Excréments de chiens sur les trottoirs
La municipalité déplore la présence d'excréments sur les trottoirs et demande aux propriétaires d'être vigilants.

Ecospace
Une réunion a eu lieu le 28 Janvier dernier à la Préfecture sur l'avenir de l'Ecospace. Environ 50 hectares ont été achetés par le Département qui n'a aujourd'hui plus cette compétence reprise par la Région.

Trajectoire des avions
Suite à la modification de la trajectoire des avions, un rapport sur la mesure du bruit effectuée sur la commune de Paulx entre le 13 Mars et le 10 mai 2015 nous a été transmis.

Séance du 18 Mars 2016

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2015

Le budget principal présente un résultat de fonctionnement excédentaire de 338 952.64 €, un excédent d'investissement de 366 203.82 € avec un reste à réaliser déficitaire de 180 320.09 €.

Le commerce boulangerie présente un excédent d'exploitation de 1 804.64 €, un déficit d'investissement de 21 798.44 € et un reste à réaliser excédentaire de 30 593.00 €.

Le commerce de proximité présente un excédent de fonctionnement de 8 663.57 € et un excédent d'investissement de 3 557.78 €.

Le lotissement « la Coulée Verte » présente un résultat de fonctionnement égal à 0 et un déficit d'investissement de 454 697,05 €.

Le budget assainissement présente un excédent de fonctionnement de 253 940.19 €, un déficit d'investissement de 97 909.08 € et un reste à réaliser déficitaire de 9 110.20 €.

Aménagement d'une liaison cyclable du Bourg au lieu-dit le Pont : demande de subvention au titre du FSIPL I

Le coût total prévisionnel de cette opération s'élève à 409 682,70 HT (options comprises). Afin de financer ce projet, la commune peut prétendre à une aide financière de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement

Public Local – 1ère enveloppe (FSIPL I),
Approbation du projet d'aménagement d'une liaison cyclable et demande d'une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local I (FSIPL I) pour un montant de 120 000 €

Aménagement d'une liaison cyclable du Bourg au lieu-dit le Pont : résultat de la consultation

Une consultation a été menée, sous la forme d'une procédure adaptée concernant les travaux de terrassement, voirie et assainissement.

L'offre de l'entreprise CROCHET TP – 85710 LA GARNACHE a été retenue pour un montant total de 287 712,85 € HT soit :

- 176 678,95 € HT pour la tranche ferme,
- 100 228,90 € HT pour la tranche conditionnelle
- 6 010,00 € HT pour l'option 1
- 4 795,00 € HT pour l'option 2

13) Aménagement de trottoir rue du Tenu, rue de Nantes et rue des Fosses : demande de subvention au titre du FSIPL I

Suite à l'analyse des contrôles vidéo du réseau d'eaux pluviales, le coût total prévisionnel de cette opération s'élève à 486 728,03 € HT (option comprise).

Approbation du projet et sollicitation d'une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local I (FSIPL I) pour un montant de 180 000 €

Aménagement de trottoir rue du Tenu : demande de subvention au titre du produit des amendes de police

Il convient de poursuivre les travaux d'aménagement de trottoirs rue du Tenu. Le coût total prévisionnel de cette opération s'élève à 123 434,85 € HT.

Approbation de ce projet et demande d'une dotation 2015 du produit des amendes de police.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Exercice du Droit de Préemption Urbain :
Renonciation sur le bien référencé section ZE n°171

Marchés inférieurs à 10 000 €
Hydrocurage et inspection télévisée rue du Tenu, rue de Nantes et rue des Fosses auprès d'ALTEA
Rénovation des WC publics pour mise aux normes accessibilité

- GUITTENY Yves
- LEZIN Romain
- AUBERT Bernard
- GUITTENY Damien
- L'ATELIER DU METAL
- VOYAU Couverture
- SECUTECH –

Laquage garde-corps Eglise et salle de l'Ormeau après de la SARL FMT
Achat panneaux pour village Villeguay auprès d'ACCES ATLANTIQUE
Achat panneau J5 autorelevable pour rue de l'Atlantique auprès d'ACCES ATLANTIQUE

Question diverse

Fiscalité Professionnelle Unique
La CCRM reprenant la compétence «transports scolaires», une évaluation des charges a été effectuée.

Séance du 15 Avril 2016

Fixation des taux d'imposition 2016

	Taux 2016
Taxe d'habitation	11,64 %
Taxe foncière (bâti)	4,77 %
Taxe foncière (non bâti)	17,06 %

Budget Assainissement : reversement d'une partie de l'excédent d'exploitation sur le budget principal

Décision de reverser une partie de l'excédent d'exploitation 2015, soit 135 000 € du budget Assainissement au budget principal de la Commune

Budgets Primitifs 2016

Commune
Investissement..... 1 061 268,46 €
Fonctionnement ..... 979 209,64 €

Commerce « Boulangerie »
Investissement..... 45 293,00 €
Fonctionnement ..... 23 044,64 €

Commerce de Proximité
Investissement..... 23 507,78 €
Fonctionnement ..... 32 958,57 €

Assainissement
Investissement..... 193 109,08 €
Fonctionnement ..... 203 920,91 €

Lotissement la Coulée Verte
Investissement..... 1 190 556,35 €
Fonctionnement ..... 992 609,30 €

Aménagement d'une liaison cyclable du Bourg au lieu-dit le Pont – tranche ferme : demande de subvention

Le coût total prévisionnel de la tranche ferme s'élève à 263 811,45 HT (option comprise).

Il est décidé de réaliser ces travaux et de solliciter toutes subventions (Etat, réserve parlementaire, Département, ou autres organismes publics ou privés).

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Concessions de cimetière
Renouvellement concession n° 194

Question diverse

Salle des Sports
Quelques dégâts sont encore à déplorer (tags, bris de verre ...)

Séance du 27 Mai 2016

Modification statutaire de la Communauté de Communes de la Région de Machecoul ; compétences en matière d'énergies renouvelables et du service d'assainissement non collectif

Dans le cadre du projet de parc photovoltaïque au CET des 6 Pièces à Machecoul-Saint-Même, il a été proposé que la Communauté de Communes de la Région de Machecoul exerce aux lieu et place de ses communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

définies ci-après, la compétence suivante :
« Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie: l'étude, la réalisation et l'exploitation de centrales photovoltaïques au sol d'une surface supérieure à trois hectares. »
Dans le cadre du rapprochement avec la Communauté de Communes de Loire Atlantique Méridionale, la compétence assainissement ne pouvant être dissociée (collectif et non collectif) à compter du 1er janvier 2017, il a été proposé le transfert de la compétence SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) à l'article 2-III « Au titre des compétences supplémentaires ».
Des ajustements ont également été apportés aux statuts communautaires (intégration des communes nouvelles, nombre de délégués...).
Un avis favorable est donné aux changements apportés aux statuts de la Communauté de Communes de la Région de Machecoul.

Approbation du projet de périmètre de fusion des Communautés de Communes de la Loire Atlantique Méridionale et de la Région de Machecoul

Approbation du projet de périmètre de fusion des communautés de communes de la Loire-Atlantique Méridionale et de la région de Machecoul au 1er janvier 2017

Aide départementale à la restauration/reliure des archives communales fragilisées

Une demande de subvention sera réalisée auprès du Conseil Départemental au titre du programme de l'aide à la restauration et à la reliure des archives communales fragilisées afin de restaurer un registre d'état civil (registre des naissances de 1943 à 1953), celui-ci étant très abîmé suite à une utilisation fréquente.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Exercice du Droit de Préemption Urbain :
Renonciation sur les biens référencés section A n° 1885 et 1886

Concessions de cimetière
Achat concession cavurne n° 280

Marchés inférieurs à 10 000 €
Achat potelets auprès d'ACCES ATLANTIQUE
Achat panneau limitation de vitesse + bandes d'alerte pour village Villeguay auprès d'ACCES ATLANTIQUE
Achat porte-cycles pour parking école et salle de l'Ormeau auprès d'ACCES ATLANTIQUE
Achat bordures pour cimetière (devis Communauté de Communes)
Fabrication panneau publicitaire auprès de l'ATELIER DU METAL
Fourniture et application d'une résine devant l'Eglise auprès de la SARL SIGNAPOSE
Fabrication et pose d'une porte coulissante intérieure WC publics auprès de l'ATELIER DU METAL
Pose d'un coffret acier avec serrure clé dans toilettes publiques auprès de SECUTECH

Questions diverses

Rapport station épuration
Il a été constaté que dans la configuration actuelle les données du débitmètre ne sont pas exploitables. Le niveau des bassins doit être abaissé de quelques centimètres afin de dénoyer l'écoulement.

Fête du Grand Moulin
Cette manifestation aura lieu le 9 juillet 2016 sur le Site du Grand Moulin. Comme chaque année, la commune participe au financement du feu d'artifice de clôture. Le coût de cette participation est fixé pour cette année à 1900 €.

Compte-rendu commission voirie
Présentation du compte-rendu de la commission voirie du 9 Mars 2016 ainsi que le programme des travaux de l'année 2016 : sont concernées la Touche, la Chollerie, la route du Breuil à la Talle pour un montant prévisionnel de 42 062,00 € HT.

Analyse financière
Une présentation de l'analyse financière de la commune réalisée par M. THEVENOT, receveur municipal, sur la période 2011-2015 est faite. Celle-ci révèle une situation financière globalement saine.

Visite de Mme RABIN
2 entreprises ont été visitées le 20 mai dernier : l'entreprise de menuiserie MERCERON et la COOP AGL

Parcours Permanent d'orientation
Un parcours permanent d'orientation a été créé, en lien avec le Conseil Départemental, sur le site du Grand Moulin. Les cartes de ce parcours sont disponibles sur le site internet de la Commune.

Guide du routard
Un guide du Pays de Retz a été édité.

Séance du 23 Juin 2016

1) Fusion CCRM/CMLAM : consultation sur le nom de la future intercommunalité

Le choix porte sur les noms suivants :

Communauté de Communes « Sud Retz Atlantique »
Communauté de Communes « Pays de Retz Machecoul – Legé »
Communauté de Communes « Pays de Machecoul – Legé »

Souhait de l'ordre de priorité suivant :

1 Communauté de Communes « Sud Retz Atlantique » :
10 voix pour
1 voix CC Pays de Retz Machecoul – Legé

2 Communauté de Communes « Pays de Retz Machecoul – Legé » :
5 voix pour
2 voix CC Pays de Machecoul – Legé 4 blancs
3 Communauté de Communes « Pays de Machecoul – Legé » :
4 voix pour
7 blancs

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 23 Mars 2016

Le Conseil Communautaire a décidé l'instauration du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique à compter du 1er janvier 2016. Aussi, à partir de cette année, l'ensemble de la fiscalité assise sur les entreprises est versé au Budget de la Communauté de Communes. En contrepartie, la Commune perçoit une compensation équivalente au montant de la fiscalité transférée au 31/12/2015 diminuée des charges reprises par l'EPCI. Cette compensation appelée « ATTRIBUTION DE COMPENSATION » est déterminée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), instance instaurée au sein de la structure intercommunale et composée d'élus communaux.
Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 23 mars 2016 et du montant de l'attribution de compensation au profit de la Commune de La Marne fixé à 39 689 euros, après déduction des charges transférées.

Budget Communal : décision modificative n° 1

La DGFIP demande à la Commune de procéder à un reversement suite à un dégrèvement de taxe d'urbanisme sur le permis de construire n° 44 090 11 B1009 ce qui entraine une décision modificative sur le budget communal pour un montant de 820.00 €.

Renouvellement de la convention de forfait avec l'OGEC Ste Jeanne d'Arc

Reconduction de la convention avec l'Ecole Privée Ste Jeanne d'Arc pour une durée d'un an et fixation de la participation communale aux dépenses de fonctionnement par élève domicilié sur la commune à la somme de 669 € pour l'année scolaire 2016/2017.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Exercice du Droit de Préemption Urbain :
Renonciation sur le bien référencé section ZE n° 459
Renonciation sur le bien référencé section ZE n° 471
Renonciation sur le bien référencé section ZE n° 508
Renonciation sur le bien référencé section ZE n° 507
Renonciation sur les biens référencés section A n° 1341 – 1342 – 1343 et 1344
Renonciation sur le bien référencé section ZB n° 232

Marchés inférieurs à 10 000 €
Achat panneaux indication Lotissements la Coulée Verte I et II auprès de 2d Publicité
bornage et modification parcellaire cadastral Rue de Nantes auprès de CDC Conseils

Questions diverses

Dossiers FSIPL
M. le Maire indique que sur les 3 projets présentés (liaison douce, aménagement de trottoir, bilbliothèque), aucun dossier n'a été retenu.

Travaux accessibilité des ERP
Le dossier est dans sa finalité. Les toilettes publiques sont fonctionnelles en semaine. Les amplitudes horaires seront modifiées. 2 places de stationnement handicapé restent à définir : devant les toilettes et près de l'Eglise.

Travaux de voirie
Les travaux d'aménagement du rond-point rue de Nantes vont débuter et se poursuivront tout le mois de Juillet. L'aménagement de la rue de la Touche se fera en septembre. La réfection des trottoirs rue du Tenu est prévue fin 2016 suivie, en 2017, par la rue de Nantes. Un parking sera aménagé au niveau du transformateur rue de Nantes.

Aire de jeux des Chênes
Les gravillons ont été enlevés et seront remplacés par un revêtement plastifié courant Juillet. Les dalles sous les autres jeux seront remises aux normes.

Intempéries du mois de Mai
Suite aux évènements climatiques du 29 et 30 Mai 2016, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été faite en Préfecture : 4 maisons ont été inondées au village du Pont.

Conseil Communautaire du 1er Juin 2016
Des dysfonctionnements ont été rapportés sur les contrôles des assainissements non collectifs effectués par la SAUR.

Aménagement Nantes – Côte vendéenne
Un dévoiement du Tenu est envisagé, ce qui entrainera un déplacement des limites territoriales entre Paulx et La Marne.

Séance du 23 Août 2016

A la suite de la grave chute et l'hospitalisation depuis le 4 Août dernier du Maire de la commune, une suppléance doit être assurée pendant son absence.

L'article L.2122¤17 du CGCT dispose qu'« en cas d'absence, de suspension, de révocation, ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par le conseil, ou, à défaut pris dans l'ordre du tableau».

Pour que s'applique cette disposition et pour que l'adjoint remplace le maire dans la plénitude de ses fonctions l'empêchement doit être réel, effectif, établi et prouvé. Il doit être tel qu'il empêche réellement et personnellement le maire d'accomplir les actes de sa fonction.
Il précise que la suppléance s'effectue de plein droit. Le suppléant n'a pas à justifier d'un pouvoir spécial. Il n'y pas lieu de faire un arrêté de délégation. Il doit en revanche faire précéder sa signature du motif de son intervention.
Ex : Pour le maire empêché, le 1er adjoint.

Délégations du Conseil Municipal :

M. Jean-Marie BRUNETEAU, 1er adjoint, rappelle que, par délibération du 11 Avril 2014, le Conseil Municipal a décidé, conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, de confier à M. le Maire pour la durée de son mandat, un certain nombre de délégations.

Il indique qu'en cas d'empêchement du Maire et sauf disposition contraire dans la délibération, le Conseil Municipal reprend l'exercice des missions entrant dans le champ des délégations qu'il avait accordées au titre de l'article L.2122-22 du CGCT. Le Conseil Municipal peut toutefois, prévoir l'application de l'article L.2122-17 du CGCT, en cas d'empêchement du Maire, afin d'autoriser le suppléant à exercer les fonctions confiées au Maire en son absence ou empêchement.

La délibération du 11 avril 2014 n'étant pas précise en la matière, les délégations reviennent de plein droit au Conseil Municipal.

Afin de favoriser une bonne administration communale, il est décidé qu'en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, les mêmes délégations confiées au Maire en début de mandat soient exercées par son suppléant.

Indemnité de fonction du suppléant du Maire

Décision d'attribuer au suppléant du Maire, à compter du 1er Septembre 2016 et pour la durée de l'empêchement de M. le Maire, une indemnité de fonction égale à 43 % de l'indice brut 1015,

Maintien de l'indemnité de chaque adjoint à 16,50 % de l'indice brut 1015.

Séance du 23 Septembre 2016

Révision des indemnités des élus

Préambule : M. Jean-Marie BRUNETEAU informe l'assemblée qu'il souhaite déléguer une partie de ses fonctions pendant la durée d'empêchement de M. le Maire afin de faire face aux différentes tâches qu'il est amené à accomplir au sein de la Commune et de l'intercommunalité.
Délégation sera donc attribuée à un conseiller municipal pour la voirie et les espaces verts. M. Bernard CORMERAIS a été sollicité pour exercer ces missions à compter du 1er Octobre 2016 pendant la durée d'empêchement de M. le Maire.

Décision de modifier le pourcentage des indemnités versées aux élus comme suit :

- le suppléant du Maire se verra attribuer une indemnité mensuelle égale à 39,55 % de l'indice brut 1015
- chaque adjoint se verra attribuer une indemnité mensuelle égale à 15,18 % de l'indice brut 1015
- le conseiller municipal délégué percevra une indemnité mensuelle égale à 6,08 % de l'indice brut 1015

Ces indemnités seront versées à compter du 1er Octobre 2016 pour la durée d'empêchement de M. le Maire.

Révision du P.L.U. Avenant à l'acte d'engagement avec l'Agence CITTE CLAES

L'agence CITTE CLAES, chargée d'accompagner la commune dans la révision de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, fait appel à un avocat dans le cadre de la procédure. Cette prestation initialement envisagée en sous-traitance par le mandataire dans la mission de base doit apparaître dans l'acte d'engagement en co-traitance avec paiement en direct.

Il s'agit d'une formalité administrative n'ayant pas d'incidence financière.

Aménagement de trottoirs rue de Nantes – 1ère tranche : demande de subvention

Présentation du projet d'aménagement qui sera réalisé en 2017 et de l'estimation financière des travaux établie par le Cabinet CDC Conseils qui s'élève à 83 921,78 €HT. Cette opération est susceptible de bénéficier d'une aide financière au titre d'une réserve parlementaire.

Approbation du projet d'aménagement de trottoir rue de Nantes – 1ère tranche tel qu'il a été présenté et autorisation pour solliciter toutes les subventions auxquelles la commune peut prétendre (Etat, Conseil Départemental ou autres organismes) au titre de la réalisation de ce projet communal.

Achat de terrain rue de Nantes

Dans le cadre des travaux d'aménagement de trottoirs rue de Nantes, décision d'acquérir (pour l'euro symbolique) la parcelle cadastrée A 1327 d'une superficie de 287 m² appartenant à la Communauté de Communes de la région de Machecoul. En effet un projet d'aménagement de parking est envisagé sur cette parcelle grevée d'une servitude.

Examen des demandes de subventions communales

Vote des subventions 2016 aux associations suivantes :

La Marne ce livre	600,00 €	A l'unanimité
ADICLA	236,64 €	A l'unanimité
C.A.U.E	96,00 €	A l'unanimité
ADIL Loire Atlantique	345,85 €	A l'unanimité
C.O.S district de Machecoul	120,00 €	A l'unanimité
Sud Retz Basket	1 450,00 €	A l'unanimité
Gym de Retz	300,00 €	A l'unanimité
Aéromodélisme Marnais	50,00 €	A l'unanimité
Secours catholique	100,00 €	A l'unanimité
Les restaurants du cœur	250,00 €	8 pour 1 abstention 1 contre
La Cicadelle	285,00 €	A l'unanimité
Prévention Routière	50,00 €	A l'unanimité
Société des historiens du Pays de Retz	100,00 €	A l'unanimité
SOS Paysans en difficultés 44	70,00 €	A l'unanimité
Initiative grand lieu Machecoul Logne	100,00 €	A l'unanimité
Retz agir	623,70 €	9 pour 1 contre
Stéphanoise Remplaçante	143,30 €	A l'unanimité
ADAPEI (handicapés mentaux)	70,00 €	A l'unanimité
Amicale des donneurs de sang	70,00 €	A l'unanimité

ADAR (association aide à domicile)	1 351,80 €	A l'unanimité
AFM (Myopathies)	50,00 €	A l'unanimité
FALA (Alzheimer)	50,00 €	A l'unanimité
APF (paralysés)	50,00 €	A l'unanimité
ASFSEP (Sclérosés en plaques)	50,00 €	A l'unanimité

Avenant au protocole d'accord avec Musique et Danse en Loire Atlantique

A compter de la rentrée scolaire de septembre 2016, une nouvelle organisation de la saison «jeune public» est mise en place. Les spectacles seront désormais organisés dans des équipements culturels répondant aux standards actuels de diffusion de spectacles professionnels de musique et de danse. Les transports seront pris en charge par l'association. Le nombre d'heures d'interventions attribuées aux écoles restera globalement identique à celui des années passées.
Pour l'année 2017, la participation financière annuelle est maintenue à 1.32 € par habitant et l'adhésion annuelle à 15.24 €. Un avenant au protocole d'accord est par conséquent établi pour une année civile et est tacitement reconductible.

Approbation de l'avenant au protocole d'accord avec l'association MUSIQUE ET DANSE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Désignation d'une commission « urbanisme «

Désignation d'une commission urbanisme chargée de suivre l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par la commune (plan local d'urbanisme) ainsi que l'examen des demandes d'autorisations d'urbanisme avant instruction par les services compétents :

M. Christophe CHAULOUX, Jean-Marie BRUNETEAU, René HERVOUET, Julie BAZUREAU, Catherine PROU, Sonia DUFIEF, Sandrine HUGOT, Jean-Marc PATRON, Claude FIGUREAU

Rapport annuel 2015 du délégataire du service de l'assainissement

Présentation du rapport annuel 2015 produit par la SAUR au titre de la délégation de service public du réseau d'assainissement collectif.

Tarif assainissement collectif : surtaxe pour non-conformité

Dans le cadre du contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif, le délégataire (la SAUR) a pour mission de vérifier la conformité des branchements des usagers au réseau public d'assainissement collectif.

La non-conformité d'un branchement recouvre 2 hypothèses :

l'absence totale de branchement au réseau public après le délai de 2 ans accordé par l'article L 1331-1 du Code de santé publique,

un branchement non-conforme au sens strict :
. soit des eaux pluviales rejetées au réseau d'eaux usées ce qui, en cas de fortes pluies, peut perturber le bon fonctionnement des postes de relèvement et des stations d'épuration
. soit des eaux usées rejetées au réseau d'eaux pluviales et donc dans le milieu naturel (cours d'eau...)

L'article L 1331-8 du code de santé publique prévoit la sanction applicable en cas de non-conformité constatée : « Tant que le propriétaire ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L 1331-1 à L 1331-7, il est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement si son immeuble avait été raccordé au réseau et équipé d'une installation autonome réglementaire, et qui peut être majorée dans une proportion fixée par le conseil municipal dans la limite de 100 %».

Décision de majorer de 100 % la part communale de la redevance assainissement tout en laissant un délai de 6 mois au propriétaire de l'immeuble concerné pour réaliser ses travaux de mise en conformité.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Exercice du Droit de Préemption Urbain :
Renonciation sur le bien référencé section ZE n° 469
Renonciation sur les biens référencés section A 2038 – 2039 – 2042 et ZB 535 et 536
Renonciation sur le bien référencé section ZE n° 474
Renonciation sur le bien référencé section ZE n° 173
Renonciation sur le bien référencé section ZE n° 336
Renonciation sur le bien référencé section A 2060

Marchés inférieurs à 10 000 €
protection siphons toilettes et tôles protection des 2 éviers auprès de L'Atelier du Métal
Déplacement candélabre et assainissement EP complémentaire Giratoire RD 87 auprès de SA BAUDRY TP
aménagement clôture trottoir VIVAL auprès de la Communauté de Communes de la Région de Machecoul

11) Questions diverses

RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
Le nouveau régime indemnitaire mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale. Toutes les collectivités accordant un régime indemnitaire à leurs agents auront l'obligation, avant le 1er janvier 2017, de prendre une délibération relative à la mise en place du RIFSEEP. Ce régime se substituera à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement.

Rencontres
2 visites sont programmées en Mairie :
M. Yannick VAUGRENARD, Sénateur le 30 septembre 2016 à 11 h
Mme Monique RABIN, Députée le 10 Octobre 2016 à 17 h

Planning réunions révision PLU
7 Octobre 2016 à 13 h 30 : présentation du diagnostic socio démographique
4 Novembre 2016 à 13 h 30 : présentation du diagnostic paysage et urbain

Containerisation individuelle
Le bourg est déjà équipé. Il est envisagé d'étendre ce service aux autres rues en 2017.

Bilan transport pour la piscine période des vacances
Aucune fréquentation de ce service n'a été enregistrée cet été. Une remarque est faite sur le manque de temps à la piscine entre l'aller et le retour.

Titre de Chevalier de la Légion d'honneur
Une cérémonie sera organisée le 5 Novembre 2016 à 10 h 30 à la salle des Lauriers afin de remettre cette distinction à M. Louis ELLIARD,

Bibliothèque
Un RDV est prévu le 21 Octobre 2016 à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) concernant les aides financières.

Vie Associative

Retz'Agir

ASSOCIATION D'INSERTION PAR L'EMPLOI

Demandeurs d'emploi, où êtes-vous ?
L'association Retz'agir peut vous apporter une aide.
L'Association **Retz'Agir** est, depuis 21 ans déjà, au service de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accompagnement des personnes en difficultés et en situations de rupture avec le milieu du travail.

Faciliter leur retour à l'emploi, servir de tremplin, leur permettre de travailler et de rester dignes, être à l'écoute de leurs besoins tout en satisfaisant ceux des donneurs d'ordre, **telles sont les missions de l'Association Intermédiaire**.

Les collectivités locales, territoriales, les associations, les entreprises et les particuliers s'impliquent dans nos actions en proposant des missions de travail et parfois des contrats durables aux demandeurs d'emploi du territoire.

Mais nous assistons actuellement à un phénomène nouveau et surprenant. **Le nombre de demandeurs d'emploi fléchit considérablement** et cette situation nous interroge fortement.
L'association n'est pas la seule à faire ce constat, les entreprises de travail temporaire, les entreprises classiques, les structures médicosociales et les associations de service à la personne font face aux mêmes difficultés.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes prêts à vous recevoir et à analyser vos demandes.
Nos bureaux sont ouverts tous les matins au public, sans rendez-vous, au siège à Machecoul, le jeudi à la Maison des Permanences de St Philbert de Grand Lieu et le vendredi matin à la M.A.I.S. (Maison d'accueil et d'information sociale) du Pellerin.
Vous pouvez également nous contacter au 02.40.02.36.28.

Martin Pêcheur

Association loi 1901 - constituée le 21/06/1938 sous le N°1661
Siège Social : Café de la Boulogne – Place de l'Abbatiale – 44310 St PHILBERT DE GRAND LIEU
martin-pecheur-philibertin@aappma44.fr.

MARTIN PECHEUR
Président : Patrice BLINEAU
Tél : 06.87.17.06.50

Amis Pêcheurs,

*La réglementation concernant la taille légale de reprise des carnassiers devant être modifiée pour la prochaine saison, **nous vous donnons donc RDV le 13 janvier 2017 à l'assemblée générale** qui aura lieu à la salle de l'abbatiale de St Philbert de Gd Lieu.*

Agenda 2017

11 mars – ouverture truites – St Philbert Gd Lieu – *(gratuit)*
23 avril – concours truites – St Etienne Mer Morte
25 juin – concours CD/Américaine – St Philbert Gd Lieu

Cartes de pêche
Disponibles dans votre commerce
« VIVAL »

Salutations halieutiques, Patrice BLINEAU

La Retz Cré

Familles rurales
Vivre mieux !
La Retz Cré

Chères familles,

Une année qui se termine…l'occasion de faire la rétrospective de cette année 2016 !

Concernant les mercredis la thématique de l'année s'est terminée par une fête du jeu en familles sur La Retz'Cré ! Une soirée bien agréable mélangeant jeux en bois, jeux de sociétés et jeux créés par les enfants (géants et de société). L'été 2016 a été l'occasion d'innover par la mise en place de camps. Ainsi 7 enfants (3-5ans) sont partis une nuitée et 15 enfants (6-12 ans) sont partis 2 nuits. De très bons moments partagés !! La Retz'Cré aura le plaisir de renouveler ce projet en Juillet prochain !
Suite à cet été de folie, Camille a eu besoin de repos…un bébé devant pointer le bout de son nez en fin d'année ! Vous avez donc pu faire la connaissance de Maëva présente sur la structure depuis fin septembre.

Pour cette année 2017, nous partons en voyage !
A noter : nous participerons au Festival « Croq'la seine au soleil » qui aura lieu à Machecoul le vendredi 14 avril 2017. Au programme des spectacles pour petits et grands ainsi que des animations tout au long de cette folle journée ! En amont, des temps forts s'intègreront à nos programmes d'animations pour préparer ce Festival et faire participer les enfants.
Sur le restaurant scolaire, nous vous rappelons que vous avez accès aux menus et informations via le site « radislatoque ». Des temps forts ponctuent l'année scolaire, vous pouvez retrouver ceux-ci via une page désormais spécifique à notre restaurant. Vous pouvez y retrouver les photos des animations !

Concernant les vacances scolaires nous serons ouverts comme suit (rappel fermeture sur les petites vacances scolaires la deuxième semaine) :

Vacances d'hiver : du lundi 13 au vendredi 17 Février 2017
Vacances de printemps : du lundi 10 au vendredi 14 Avril 2017
Vacances été : du lundi 10 au vendredi 28 Juillet 2017 et du Lundi 28 Août au vendredi 1er Septembre 2017.

En cas de besoin sur nos périodes de fermeture, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin de trouver une solution correspondant à vos besoins.

L'association fonctionne avec des bénévoles. Il nous paraît essentiel que les familles utilisant la structure puisse donner leur avis, participer aux réflexions, aux projets…si vous êtes intéressé pour nous rejoindre n'hésitez pas à venir vers nous.

Au plaisir de discuter de nos projets ensemble !

Jessica VERDIER Directrice AFR LA RETZ'CRE

Body Zum

Dates à retenir :
Galettes des rois mardi 3 janvier 2017
AG mardi 27 juin 2017

Nous sommes 52 adhérents et 5 membres du bureau
Cette année les cours de Zumba seront tous les mardi soir de 19h30 à 21h.
Nouveautés cette année : le renforcement musculaire pendant une demi-heure ainsi que l'achat de bandes lestées.

Body Zum Mme Monnier Fanny

Comité des fêtes

Comme chaque année, suite à l'assemblé générale du 24 janvier 2016, le Conseil d'administration renouvelé s'est remis à la tâche pour préparer les animations de l'année.
Le concours de belote du 21 février a accueilli une cinquantaine d'équipes dans la salle de l'Ormeau.
Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 6 mars afin de modifier la date de clôture de l'année comptable. Celle-ci s'achèvera désormais au 31 août et l'assemblée générale se tiendra dans le mois qui suit.
C'est sous un soleil radieux que la Fête du Grand Moulin s'est déroulée le samedi 9 juillet. Comme les années précédentes, les moules-frites ont remporté un franc succès. Le « punch marnais », les « sandwichs marnais » (nouveautés de l'année) et les traditionnels chichis ont ravi les plus gourmands.
L'animation du repas était assurée cette année par la troupe des Dogues du Poitou. Un concert donné par Jean-Claude Crystal a suivi le repas avant de laisser place au nouveau spectacle « Le retour des vikings ». Un grand bravo à l'ensemble des bénévoles, auteurs, acteurs et réalisateurs des décors qui ont contribué à la réussite de cet évènement. La soirée s'est poursuivie par le feu d'artifice puis le bal populaire animé par Magazine 80.
En ce début d'automne, les adhérents se sont à nouveau réunis pour l'assemblée générale le vendredi 30 septembre. La semaine suivante, le conseil d'administration a procédé à l'élection du nouveau bureau.
L'équipe locations a encore bien travaillé cette année, d'avril à octobre, elle n'a pas ménagé ses efforts pour la livraison, le montage et le démontage du matériel. Un grand merci à tous pour le travail accompli.
Je remercie également l'ensemble des bénévoles jeunes et moins jeunes qui, par leur investissement tout au long de cette année ont permis la réalisation des différentes manifestations. Espérons qu'ils seront encore plus nombreux l'année prochaine.
Bonne fin d'année à tous.
Le Président,
Cyrille BRUNETEAU

L'ensemble des dates de nos manifestations ainsi que le matériel proposé à la location sont disponibles sur www.la-marne.fr ou sur notre Facebook.

Dates à retenir pour 2016
Concours de belote le dimanche 19 février 2017
Repas basque le samedi 1er avril 2017
Fête du Grand Moulin le samedi 8 juillet 2017

ASR Machecoul *(Football)*

Manifestations à venir :
10-11 : Loto Espace de Retz
20-01 : Loto
21-01 : Tournoi de Belote
10-03 : Loto
15-04 : Tournoi U11-U13
21-04 : Loto
01-05 : Tournoi U9
04-06 : Tournoi interentreprises
11-06 : Tournoi de sixte

Tennis Loisirs Marnais

La saison 2016 du badminton se termine.
Comme chaque année, une rencontre amicale autour du badminton/tennis a été organisé mi-septembre entre adhérents, conjoints et enfants. Nous avons pu profiter de cette journée pour nous réunir autour d'un pique-nique convivial et chaleureux.

Vous êtes désireux de pratiquer un sport ludique, accessible à tous et sans esprit de compétition. Je vous invite à venir découvrir le badminton, après adhésion, sur les créneaux horaires à notre disposition :
le lundi de 16h45 à 22h
le mardi de 20h30 à 22h
le mercredi de 20h30 à 22h
le jeudi de 16h45 à 18h30
le vendredi de 16h45 à 18h30
le samedi de 8h à 13h
Le samedi matin étant réservé de 10h30 à 11h30 aux jeunes qui souhaitent s'initier à la pratique du badminton (séance gratuite).

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre ou renouveler votre adhésion, vous êtes chaleureusement conviés à :

Assemblée générale
le vendredi 27 janvier 2016
à partir de 19h30 (Salle des Lauriers)

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez me joindre par téléphone au :
06 76 99 28 91.

Sportivement vôtre

Le Président
Fabrice FIGUREAU

Aéromodelisme Marnais

Que vous soyez jeune ou moins jeune, pilote débutant ou confirmé, attiré par les avions ou les hélicoptères, vous aurez toujours votre place dans le club.
Nous pratiquons toute l'année en salle et sur notre terrain.
Possibilité de faire de la double commande pour vous aider à progresser.
La prise des licences pour 2017 est ouverte.

Retrouvez tous les renseignements sur notre site internet rubrique «Le club»
http://aeromodelisme-marnais.org

Contact :
Christian REYDET : 06 51 91 56 62 (Président)
E-mail : aeromodelismemarnais@free.fr

La Marne ce livre

Rappels sur le fonctionnement de la bibliothèque :

- Horaires mercredi de 16h45 à 18h15 et le samedi de 11h à 12h30
- Inscription et prêt gratuit
- 3 Livres par personne (enfant ou adulte)
- Durée du prêt des livres et abonnements : 3 semaines

- **Une étape importante dans le fonctionnement de la bibliothèque verra le jour début 2017.**

  La bibliothèque va se doter d'un outil informatique de gestion des ouvrages avec un portail en ligne pour les lecteurs.

  Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous informer de la mise en place de cette application.

- **La bibliothèque vient de procéder à l'achat de nouveaux livres pour les enfants et les adultes. Ceux-ci seront disponibles seulement à partir du mois de janvier.**
- **Prochain passage du Bibliobus : le 8 janvier 2017**

Les membres de la bibliothèque vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

Le Président,
Pascal Peaudeau

Sud Retz Basket

« UNE PASSION QUI NOUS RASSEMBLE»

SUD RETZ BASKET est un club qui évolue dans les salles depuis maintenant 11 saisons.

Nous comptons encore cette saison près de 300 licenciés ce qui nous place dans le top 10 des clubs de Loire-Atlantique (en nombre de licenciés).

Le club est composé de 24 équipes (18 jeunes, 1 section baby basket, 4 seniors et 2 loisirs) qui évoluent au niveau départemental et régional entrainées par deux cadres salariés à temps plein de niveau BE1 (brevet d'état).
Les équipes seniors évoluent cette saison en Pré-nationale (ancien R1), DF3 et DF4 pour les filles et en DM2 pour les garçons.

Le club est plus que jamais tourné vers la formation:
du joueur avec un carnet de suivi individuel
à l'arbitrage (école d'arbitrage)
table de marque
entraineur
et des stages pendant les vacances scolaires ainsi que des camp d'été (une semaine en août)

Le club dispose aussi d'une école de basket labellisée. Le Label «école de mini-basket» obtenu la saison dernière est la garantie d'un encadrement de qualité pour tous ces jeunes.
Dans le cadre de cette labellisation nous sommes site organisateur de la fête du baby basket au niveau du département ce qui concerne environ 80 enfants des clubs alentours.

Nous intervenons aussi chaque saison dans les écoles primaires dans le cadre du partenariat «Basket Ecole» (ce qui représente une dizaine d'écoles).
Dans la continuité nous sommes sur le projet de l'ouverture d'une section Basket en partenariat avec le collège St Joseph de Machecoul pour la rentrée 2017.

Afin de financer et donc de maintenir ce niveau de formation le club doit renforcer le sponsoring, le mécénat et organise plusieurs animations (lotos, tournois, dancefloor, concours de pétanque....). Nous comptons aussi sur le soutien renforcé des municipalités. En effet, de part son développement et son rayonnement sur plusieurs communes le club est devenu un acteur important du développement du basket et de la vie associative au sein de ces communes.

Des projets en cours :
labellisation club éco-citoyen
section basket santé

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement du club et sans lesquels rien ne serait possible et nous vous souhaitons une bonne, heureuse et sportive année 2017.

Nouvelle rentrée à l'école Sainte Jeanne d'Arc

La rentrée a eu lieu le jeudi 1er septembre pour les élèves de la Marne !

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante :

Mme Fanny Clavier qui intervient le mardi dans la classe des CE1/CE2

Nouvelle organisation pédagogique cette année :

Manuela Murian en PS / MS aidée par Lydie Rézeau, (ASEM)
Stéphanie Der Azarian en GS aidée par Claire Clavier (ASEM)
Anne Retailleau en CP/CE1
Katia Lusseau et Fanny Clavier (le mardi) en CE1/CE2
David Mainguet en CE2/CM1
Angélique Bonhommet en CM1/CM2
Véronique Marsollier pour le poste d'adaptation (aide aux enfants en difficulté)
Marie-Annik Thomas en surveillance de cour maternelle le midi.

Notre projet d'année s'articule autour du « jeu » et en particulier autour des jeux traditionnels.
Le lancement du projet a eu lieu le samedi 1er octobre à l'occasion d'une matinée qui a commencé par un petit déjeuner convivial. Les élèves et leurs parents ont ensuite pu montrer leur talent en essayant les différents jeux en bois mis à disposition ce matin-là.

APEL STE JEANNE D'ARC

L'APEL, association des parents d'élèves de l'école Sainte Jeanne d'Arc, organise cette année, plusieurs évènements festifs :
– L'arbre de Noël : a eu lieu le 9 décembre 2016
– Le loto : Dimanche 5 mars 2017
– La kermesse : Samedi 17 juin 2017

Cette année, l'APEL était présente au marché de Noël de la Marne qui aura lieu les 10 et 11 Décembre 2016.

Venez nombreux !

Pour tous renseignements :
apel.ecole.lamarne@gmail.com

Une classe découverte dans les Pyrénées se déroulera du 29 janvier au 3 février 2017 pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.
Des actions vont être organisées afin de collecter des fonds pour le séjour, les élèves de l'école vous remercient par avance de l'accueil que vous leur réserverez.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

saintejeannedarc-lamarne.fr

L'équipe pédagogique de l'école Sainte Jeanne d'Arc vous souhaite une bonne année scolaire 2016-2017.

Dans le but de constamment améliorer le cadre de vie de nos enfants au sein de l'école, les membres du bureau et bénévoles se sont penchés entre autres sur les sujets suivants au cours de cette année 2016 :

- ***Projet aménagement PMR (personnes à mobilité réduite)***
- ***Travaux d'entretien et confort***
- ***Projet rénovation et création de classes***
- ***Introduction d'une « journée travaux des enfants»***
- ***Lancement et mise en place du site internet : www.saintejeannedarc-lamarne.fr***

Nous remercions tous les partenaires, les bénévoles et acteurs pour leur soutien cette année et sommes impatients de démarrer cette année 2017 avec vous.

Nous accueillons avec plaisir tous les parents qui souhaiteraient participer aux « matinées travaux » dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
(Pas besoin d'être pro, vous êtes tous les bienvenus !)
Ces « **matinées travaux** » ont lieu chaque 1er samedi des vacances scolaires, à venir :
Samedi 17 Décembre 2016
Samedi 11 Février 2017
Samedi 8 avril 2017

Pour nous contacter :
ogec.ecole.lamarne@orange

Infos commerces et services

Vestibulles

Le **dépôt-vente «VESTIBULLES»** géré par Bénédicte Vauloup est ouvert depuis le 8 janvier 2016 dans la zone artisanale du Grand Moulin.

Cette boutique est dédiée aux **vêtements d'occasion pour les enfants de 0 à 16 ans**, les chaussures, les jouets et le matériel de puériculture.
Adopter l'**éco-conso** c'est offrir une seconde vie à vos articles qui ont encore de beaux jours devant eux ! La proximité, l'accueil et la qualité sont de rigueurs.
On trouve toujours de quoi faire plaisir... ou offrir à petits prix.
09 66 91 84 50
depotvestibulles.com

Horaires :
Du mardi au vendredi : 9h30/12h15 14h30/18h30
Fermé le jeudi après-midi
Ouvert le samedi 10h/12h15

COOP AGL

COOP AGL
LES ARTISANS DU BÂTIMENT
20 Rue des Fosses
44270 La Marne
Téléphone : 02 51 11 86 02
E-mail: contact@coopagl.com
www.coopagl.com
CONSTRUCTION EXTENSION RÉNOVATION

La coopérative COOP AGL est située au 20 rue des Fosses à la Marne.

Créée en 2009, elle regroupe aujourd'hui 17 adhérents. Tous les corps de métiers de l'artisanat du bâtiment y sont donc représentés et à votre disposition.

Depuis 2013, la coopérative est reconnue comme « constructeur de maison individuelle » ce qui lui permet de vous réaliser votre projet du plan à la livraison de votre maison clef en main !
Les points forts sont : la qualité, l'organisation et le professionnalisme.
Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Contactez-nous au : 02-51-11-86-02.

Laurence FAILLER
Art-thérapeute évolutive

L'art thérapie pour se transformer par la création...
C'est dans la bienveillance et la douceur que je propose un accompagnement ludique basé sur la création artistique propre à chacun. Ceci permet d'accéder à un mieux-être. L'art thérapie est une méthode thérapeutique qui utilise l'expression artistique pour s'exprimer, se libérer, acquérir une meilleure connaissance de soi, retrouver confiance, dépasser des difficultés...

Je propose différents ateliers : dessin pastel sec, collage, écriture, modelage, danse libre.
L'art thérapie est accessible à tous, enfants, adolescents, adultes, seniors car aucune aptitude artistique n'est demandée.

Séances d'art thérapie évolutive :

Séances individuelles personnalisées enfants, adolescents, adultes (Sur rendez-vous)
Séances Adultes en groupe 1 samedi par mois à partir de janvier 2017 : Initiation à l'art thérapie dessin pastel sec, Atelier danse libre/dessin...

Ateliers d'expression libre et créative :

Atelier Corps & Couleurs – 2 ateliers enfants de 3 à 5 ans et 6 à 11 ans
Les mercredis après-midi en groupe Sur inscription Hors période scolaire
Une bulle de douceur, de création libre autour du dessin, collage, modelage, de mouvements dansés.

Stages Corps & Couleurs Mini stage de 4h, enfants de 6 à 11 ans en groupe
Sur inscription Pendant les vacances scolaires
Stage d'expression créative pastel sec et danse libre. Prochain stage le 28 et 29 décembre 2016

Interventions extérieures

En milieu scolaire : écoles élémentaires, lycées.
En accueil de loisirs. En structures d'insertion.
Pour tous renseignements n'hésitez pas à me contacter :
Tél. 06 50 09 31 23
5, La brosse
44270 La Marne
lfailler@free.fr

L'entreprise Déclic s 'est installée dans la zone du Grand Moulin afin de proposer ses compétences en ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE.

DÉCLIC ne cesse de s'investir pour vous proposer les meilleures solutions électriques pour vos différents projets.

installations électriques neuves et rénovations
chauffages électriques - ventilation (VMC)
éclairage - domotique - isolation
alarme anti-intrusion - mise en sécurité
installation d'antennes - photovoltaïque

Yoann Vauloup /// 02 40 32 84 50

SANTE A DOMICILE

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION
CONTRE LA GRIPPE SAISONNIERE 2016 :

Conformément à l'accord national d'octobre 2015, le Centre de Soins vous informe des horaires de ses séances :

* MACHECOUL : à la Permanence boulevard du calvaire
Du lundi au samedi de 11h00 à 11h30
Du lundi au vendredi de 18h30 à 19h00

* ST ETIENNE DE MER MORTE sur RDV à la permanence :
Du lundi au samedi de 11h00 à 11h15
ou le soir du lundi au vendredi de 18h00 à 18h15

*PAULX sur RDV à la permanence :
Du lundi au samedi de 10h15 à 10h30

*LA MARNE sur RDV à la permanence :
Du lundi au samedi de 10h00 à 10h15

*St MARS DE COUTAIS à la permanence :
Du lundi au samedi de 9h30 à 9h45

Pour tous renseignements et/ou prise de rdv :
Tél. : 02 40 78 50 08

Etat civil

Du 1er Janvier 2016 AU 30 NOVEMBRE 2016

Naissances

ROUSSEAU Eva	2, rue des Frênes	15 Janvier 2016
LEMANISSIER Victoria	36, le Breuil	24 Janvier 2016
BLANCHARD Noah	11, rue du Lac	17 Février 2016
THEBAUD Maëlys	3, rue des Tronfaviers	18 Février 2016
THEBAUD Bryan	3, rue des Tronfaviers	18 Février 2016
BEUCHERIE Armand	3, la Sauzaie	19 Février 2016
DE SOUSA Emma	2, rue du Porteau	20 Février 2016
SOARES CAETANO Swann	5, rue de la Forge	20 Février 2016
ROUZIOU Théo	6, rue des Chênes	23 Février 2016
HUARDEAU Liham	1, rue de Bel Air	26 Février 2016
CHAUVIN Thaïs	2bis, rue du Lac	09 Mai 2016
PIOU Mathéo	8, rue de la Charrie	10 Mai 2016
LECOMTE Mia	2, rue de Bel Air	13 juillet 2016
FRASNAY Eléa	3, rue des Tilleuls	30 Août 2016
DANEL Lya	4, rue du Tenu	1er Septembre 2016

Mariage

GAUTREAU David et PÉRON Céline	25 Juin 2016
AUBRY Tony et OLANIÉ Flavie	09 Juillet 2016
BERTRET Sylvain et TRAVERS Elodie	27 Août 2016
DALI Samir et DUGAST Mélissa	03 Septembre 2016
LERAY Gaël et JEANNEAU Héloïse	17 Septembre 2016
CHAUSSEPIED Romain et LE GORGEU Marie-Aude	17 Septembre 2016
PERRAUD Emmanuel et FERREIRA Carrela	24 Septembre 2016

Décès

GUITTON Mireille	5, rue de l'Atlantique	29 Mars 2016
GABORY Michel	1, le Breuil	07 Avril 2016
STANG Claude	1, le Drillay	04 Mai 2016
MICHON Joseph	4, le Pont	15 Septembre 2016
HUCHET épse TEMPLIER Marie-Josèphe	52, le Breuil	28 Octobre 2016
BRUNETEAU Maurice	12, Villeguay	12 Novembre 2016

Afin de mieux suivre les recommandations de la Commission Nationale Informatique et Liberté (C.N.I.L.), nous vous précisons que si vous ne souhaitez pas voir figurer dans le bulletin, votre mariage ou la naissance de votre enfant, vous devrez en informer la Mairie.

Sécurité incendie (Rappel)

Notre commune est équipée d'extincteurs sur l'ensemble de son territoire.
Ces appareils peuvent vous permettre d'intervenir sur un sinistre avant l'arrivée des secours.
Vous trouverez ci-dessous la liste des lieux où ils sont installés.

Emplacement	Nom et numéro	Emplacement	Nom et numéro
4 Le Pont	MICHON Joseph	3 rue des Peupliers	BLANCHARD Christophe
25 La Rivière	BOUGIT Lionel	3 rue des frênes	FRESSENCOURT Jean-Claude
1 La Rivière	HILLEREAU Hubert	8 rue des Grandes Vignes	ORSONNEAU Claude
6 La Maisonnée	TRAVERS François	7 La Brosse	CLAVIER Jean
Les turdeaux	RENAUD Arthur	25 rue du Tenu	GABORIEAU
16 rue du Lac	MONNIER Aristide	2 Le Branday	TAILLARD Yves
10 rue des Fosses	CHAGNEAU Guy	7 La Tremblée	ROUSSEAU Jean-Yves
2 rue de la Mairie	TEMPLIER Pierre	4 Le Drillay	GENDRONNEAU Léon
9 rue de la Mairie	AVERTY Jean	2 Les landes	BRUNETEAU Didier
14 rue de la Mairie	MAIRIE	6 La Riffaudière	PROUX Marie-Josèphe
14 rue de la Mairie	SALLE DES LAURIERS	26 Le Flachou	GRASSET Bernadette
14 rue de la Mairie	EGLISE	1 L'Oasis	GOBIN
16 rue de la Mairie	FAVREAU Pierre	12 Villeguay	BRUNETEAU Maurice
14 rue de l'Atlantique	BARIL Benjamin	6 La Mazure	BRUNETEAU Michel
10 rue des Chênes	LEFEUVRE Eric	1 La Jacquetterie	CERCLERON Joël
rue des Sports	SALLE DES SPORTS	15 La Sauzaie	GOBIN Jean
rue des Sports	SALLE DE L'ORMEAU	32 Le Breuil	BOURMAUD Jean
Le Bourg	ECOLE OGEC	40 le Breuil	GUITTENY Henriette
8 rue de la Touche	GRAVOUIL Joseph	4 ter La Talle	GUITTENY Albert
5 rue de Bel Air	MICHAUD Michel	Les Aprelles	GUITTENY Albert
1 rue des Tronfaviers	BRUNETEAU Paul	6 La Chollerie	BENSEGHIR Jonathan

Il est rappelé que, lors d'utilisation d'un extincteur communal, vous devez le signaler à la mairie afain qu'il soit procédé à son remplacement.

Le Relais Petite Enfance Bulles et Couleurs,

service communal gratuit, est un lieu d'information, d'échange, de médiation et d'animation qui s'adresse à la fois aux assistantes maternelles agréées et, aux parents et futurs parents. Le RPE est animé par deux éducatrices de jeunes enfants.

Parents

Le Relais vous informe sur :
• Les disponibilités d'accueil des assistantes maternelles agréées,
• Vos droits et obligations en qualité d'employeur.
Le Relais vous propose :
• Un lieu d'écoute et de dialogue autour de l'accueil de votre enfant,
• Un accompagnement dans vos démarches administratives (élaboration du bulletin de salaire, rédaction du contrat de travail...),
• Une possibilité de médiation,
• Des soirées sur des thèmes éducatifs et législatifs.

Assistantes maternelles

Le Relais vous informe sur :
• Votre statut (droits et obligations) en tant que salariée et professionnelle de la petite enfance,
• La législation (contrat de travail, bulletin de salaire, congés...).
Le Relais vous propose :
• Un lieu d'écoute, d'échange et de documentation sur la pratique de votre métier,
• Des animations, accompagnées des enfants accueillis, occasion de partager un moment ludique et, pour les assistantes maternelles, d'échanger et de développer leurs savoir-faire en matière d'éveil de l'enfant,
• Des rencontres à thème avec d'autres professionnels permettant le partage d'expériences et la réactualisation de vos connaissances (soirées débats, conférences, matinées récréatives, formations aux premiers secours...),
• Une possibilité de médiation,
• Des prêts de livres.

Accueil sur rendez-vous à la salle de l'Ormeau de La Marne :
un mardi matin sur deux de 10h45 à 11h45.
Permanences à Machecoul à la Maison de l'Enfance « Bulles et Couleurs » allée cavalière de Richebourg :
à partir de janvier :
Matin : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
> -Après-midi : le mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h ; le lundi et jeudi de 14h à 18h30
Possibilité de rendez-vous.

Contact : Françoise Vinson Nelly Milcent : 02 51 78 34 81 ; rpe@machecoul.fr

Infos diverses

Foire exposition du Pays de Retz

La foire se déroulera à Machecoul les **24, 25, et 26 mars 2017**.

Agriculture, mécanique et habitat à l'honneur

La Foire expo du Pays de Retz revient les 24, 25 et 26 mars prochain à Machecoul (espace de La Rabine).

L'édition 2016, avec l'aide de la Municipalité, de la Communauté de Communes et l'implication forte de ses 130 exposants, a été une réussite. Le temps était de la partie, le thème sur l'agriculture, géré par l'association « S'il te plait, dessine moi un métier », a été fédérateur et a permis de créer un lien entre la foire et les établissements scolaires. Les artisans locaux ont noué de nombreux contacts et la convivialité a été de mise pendant ces 3 jours.

Pour 2017, le partenariat à été renouvelé entre les Editions OFFSET5, organisateur de l'événement, et l'association qui mettra en avant le métier de mécanicien. La municipalité va également mettre en place un forum formation-emploi, en partenariat avec les lycées professionnels de Machecoul et les industriels du secteur.

Les agriculteurs des Pays de Retz seront toujours de la partie. Et ils ont décidé de mettre les bouchées double en créant un pôle agricole avec des stands partenaires, la présentation de matériel et d'animaux, et... le projet d'organisation d'un concours bovin le samedi et le dimanche !

Le pôle habitat, qui a permis aux artisans locaux de nouer de nombreux contact et de développer leur activité, sera encore étoffé. Bien entendu, l'espace de jeux pour enfants, l'artisanat et l'espace gastronomie seront conservés.

Recherche
SAVOIR-FAIRE local

L'association Village Terre et Vie, basée à St Philbert de Grand Lieu, recherche des personnes en activité ou non, artisans, formateurs, consultant, agriculteurs, retraités, maitrisant un savoir-faire traditionnel et/ou une compétence dans les pratiques respectueuses de l'environnement.
Exemple de domaine : apiculture, forge, ébénisterie, couture, cuisine, écoconstruction, agriculture, aromathérapie, cosmétiques, enduits, peinture, énergie, phytoépuration...
L'objectif de l'association est de proposer, via son catalogue de formations, une initiation ou un perfectionnement à des savoir-faire traditionnels locaux afin d'enrichir aussi bien un parcours professionnel que des pratiques personnelles.
Pour nous contacter :
Association Village Terre et Vie
A la Maison Familiale et Rurale de St Philbert de Grand Lieu
Tel : 02 40 78 22 26
ou contact@villageterreetvie.org
www.villageterreetvie.org

ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE ADULTES 44
Recrutement de familles d'accueil

Nous recherchons des familles d'accueil à temps plein pour accueillir des adultes présentant un handicap psychique stabilisé, ne disposant pas de suffisamment d'autonomie pour vivre seules.
Les familles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les équipes médico-psychologiques du service. Elles sont embauchées dans le cadre d'un contrat de travail de droit public avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

Contact :
ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE ADULTES
Forum d'Orvault
36, rue Jules Verne - 44700 ORVAULT
Tél: 02.40.48.65.28
Fax: 02.40.48.89.19
Email: aft.nantes@ch-blain.fr

Lila à la demande

Appelez

Lila à la demande

et se déplacer devient facile !

02 40 02 38 43

Lila à la demande, c'est quoi ?

Un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité et qui complète l'offre de transport du réseau Lila. Vous êtes pris en charge au pas de votre porte et déposé sur le lieu de votre choix. L'accès au service est possible pour un aller, un retour simple ou un aller/retour.

Combien ça coûte ?*

Un ticket Lila par trajet simple (2,40 €* en plein tarif et 2,10 € * par carnet de 10 tickets) et 2 tickets pour un aller-retour.

* Tarifs au 1er septembre 2014 (révisables chaque année). Les abonnements Lila ne sont pas valables sur ce service réservé à un usage ponctuel.

Comment ça marche ?

Lila à la demande fonctionne selon des plages horaires fixées et sur un secteur déterminé. Vous pouvez vous déplacer au départ de toutes les communes du territoire desservi et vers les communes limitrophes.

Comment faire appel à Lila à la demande ?

Il vous suffit :

- de demander votre carte Lila à la demande en mairie ou auprès de la Communauté de communes. Cette carte est gratuite et vous donne accès à votre numéro de client ;
- puis de réserver en téléphonant au 02 40 02 38 43 **au plus tard la veille de votre déplacement du lundi au vendredi avant 16h30.**
- Si vous êtes en fauteuil roulant, précisez-le au moment de la réservation pour qu'un véhicule adapté vous soit proposé.

Bilan année 2105

D'une manière générale, on observe , sauf sur la commune de St Etienne, **une baisse très importante sur les communes de Machecoul, St Même**, une baisse moindre sur les communes Fresnay, Paulx, la Marne et St Mars de Coutais.

% départs/communes

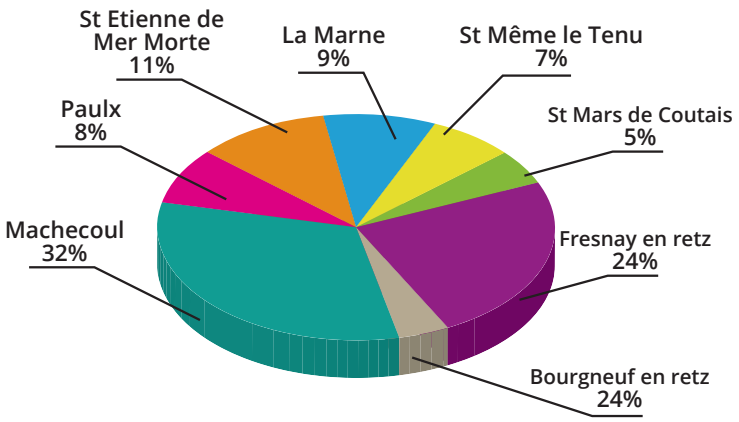

Tranche d'âge en %

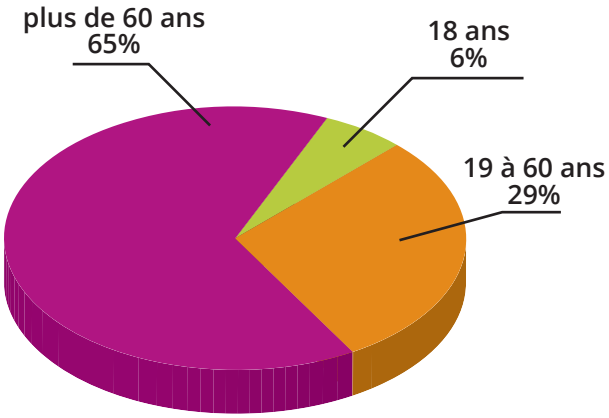

	Nbr personnes transportées	
Secteurs	Année 2015	Année 2014
Com com Machecoul	1994	2465
Com com de Grandlieu	1573	1533
Com Com L.A.M.	621	835
Handicapés (dont)	48	63
Total	4188	4896

Services permanences

Permanences sur la Commune

Mairie de LA MARNE
14, rue de la Mairie
44270 LA MARNE
Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30
Le jeudi de 9 h 00 à 12 h 30
Le vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 15
☎ 02-40-26-21-28
E-mail : mairie.lamarne@wanadoo.fr
Site : www.la-marne.fr

Centre de Soins
A la Mairie (entrée par l'arrière)
Du lundi au samedi de 11 h 45 à 12 h 00
☎ 02-40-78-50-08 (uniquement sur rendez-vous)

Relais Petite Enfance « Bulles et Couleurs »
Un mardi matin sur deux de 10h45 à 11h45.
Uniquement sur rendez-vous
Salle de l'Ormeau – Rue des Sports
Contact : Françoise VINSON Nelly MILCENT
☎ 02-51-78-34-81
E-mail : rpe@machecoul.fr

Bibliothèque « La Marne, ce livre »
Salle de l'Ormeau – Rue des Sports
☎ 02-40-26-67-76
Mercredi de 16 h 45 à 18 h 15
Samedi de 11 h 00 à 12 h 30

PERMANENCES – INFOS

Bd des Prises
44270 MACHECOUL
(À côté du poste des pompiers)

A.D.I.L. ☎ 02-40-89-30-15
Association départementale d'Informations sur le Logement
3ème jeudi du mois de 9 h 00 à 10 h 45

ARMÉE DE TERRE ☎ 02-28-24-20-40
3ème mercredi du mois de 13 h 30 à 17 h

C.A.R.S.A.T. service retraite ☎ 39 60
2ème et 4ème lundi du mois et le 3èmemardi du mois sur rendez-vous

C.A.R.S.A.T. service social ☎ 39 60
Mardi et jeudi sur rendez-vous de 9 h à 17 h

M.S.A. ☎ 02-40-41-39-39
Mutualité Sociale Agricole
Vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous.

C.I.C.A.S.
Centre d'Informations et de Coordination de l'Action Sociale
2ème et 4ème Jeudi du mois sur rendez-vous
(☎ 0 820 200 189)

C.L.C.V. ☎ 02-51-72-00-19
Consommation Logement Cadre de Vie
Mardi de 14 h 15 à 16 h 30 sur rendez-vous.

CAP-EMPLOI ☎ 02-40-08-66-08
Lundi et Mardi de 9 h à 17 h sur rendez-vous

C.G.T. ☎ 02-40-84-34-89
3ème mercredi du mois de 16 h à 19 h

C.F.D.T. (Union Locale)
2ème lundi du mois de 17 h 15 à 18 h 30

A.D.A.V.I. 44 ☎ 02 40 89 47 07
Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions
3ème Lundi du mois – salle de l'Auditoire en Mairie de MACHECOUL
De 9 h 30 à 12 h 30 – sur rendez-vous

PÔLE EMPLOI ☎ 39-49
19 rue Marcelle Brunelière
44270 MACHECOUL

Déchetterie ☎ 02-40-02-30-20
Z.I. la Seiglerie
44270 MACHECOUL
Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00
Mardi de 9 h 00 à 12 h 30

Relais Petite Enfance «Bulles et Couleurs»
allée cavalière de Richebourg - 44270 MACHECOUL
Contact : Françoise VINSON Nelly MILCENT
☎ 02-51-78-34-81
Matin : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
Après-midi : le mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h ; le lundi et jeudi de 14h à 18h30
En dehors des permanences, accueils sur rendez-vous.

Service de Portage de repas à domicile
☎ 02-40-78-50-08

Les villages de La Marne (2/3)

Dans le premier volet de l'article paru l'an dernier, nous avons exposé les localités de la partie occidentale ; nous abordons désormais la partie appelée communément les « hauts-villages » située au Sud-Est du territoire.

Le plus remarquable est celui du Flachou dont l'origine du nom « Flache » signifie : mare d'eau dans une terre argileuse. Il est situé sur l'ancienne voie romaine de Déas à Ampanum. On peut donc supposer que son origine remonte tout au début du moyen-âge. En 1857, on comptait 72 habitants au Flachou ; un autre village était autrefois mentionné dans les aveux seigneuriaux de 1692 : la Séjournerie dont le nom était tiré du fondateur un sieur Séjourné, il était situé à la sortie du Flachou vers la Riffaudière et a été rattaché au début du XIXème siècle au Flachou.

La Riffaudière est un hameau constitué d'une borderie isolée et a pour origine soit d'un fondateur messire Riffaud ou par la présence des riffauds (vieux nom des ravenelles).

Plus a l'Est vers le Tenu sur la route vers le pont de la Sauzaie en partant du carrefour du Flachou, six lieux-dits défilent sur un kilomètre et demi, à savoir :

- Villeguay dont l'origine est obscure en dépit de son nom qui est quand même inscrit dans les aveux du Seigneur de Chardonnay (ce village possède une maison remarquable bâtie par un médecin de Saint Etienne de Corcoué : le Docteur François Cassard).

- La Masure qui a pour racine le nom d'une gagnerie de quatre bœufs garnie de pré et de pâturages.

- Sainte Marie situé sur le coté gauche de la route au niveau de la Masure. Ce lieu-dit est une maison remarquable, un corps de ferme avec le décorum de brique (fronton, pieds droits et linteaux arrondis) qui rappelle le style Garenne-Lemot de Clisson ; elle a été bâtie en 1858 par un riche épicier de Nantes (Charles Dunan) et vendu au docteur Cassard.

- Le Gazon : une petite ferme isolée dont le nom ne provient pas du terme de pelouse mais est une déformation de prononciation du nom « l'égeon » relevé dans les aveux seigneuriaux de 1692 et 1734. En réalité cela provient du nom « l'ajonc » qui croît habituellement en ces lieux.

- La Jacquetterie autrefois orthographié Jacterie (résultat d'une prononciation hâtive) est aussi cité dans les aveux de 1692. Ce nom a pour origine le nom du fondateur le sieur Jacques ou Jacquet qui a été probablement un pèlerin de Saint Jacques de Compostelle.

- La Sauzaie pour finir qui a été orthographié sous le nom de « Saulzaye » et « Sauzaye » dénote bien l'origine d'un lieu planté de saule, arbre très commun qui croît dans les milieux humides.

En remontant vers le Nord en direction du Breuil en venant du Flachou, le passant distingue une ferme isolée de facture moderne baptisée d'un nom bien exotique : l'Oasis ; en effet, elle a été construite dans les années 1960 par un propriétaire qui fut un ancien appelé ayant fait la campagne d'Algérie et qui voulu perpétuer ce souvenir en le baptisant par un nom évocateur.

En descendant vers l'Ouest nous rencontrons un village isolé : les Landes (une métairie établie vers la fin du XIXème siècle sur un lieu inculte qui a été par la suite défriché).
Et nous continuons vers l'Ouest pour distinguer un autre village : le Branday qui a, selon la tradition orale, été préservé des exactions des colonnes infernales en 1794 car ce village dit-on était invisible car occulté par les arbres. Le nom est tiré évidemment de la brande (vieux nom de la grande bruyère et désignant un lieu inculte planté de calluna vulgaris, une plante très commune qui était indicateur d'un ancien bosquet).

Ensuite, nous arrivons au hameau du Drillay. L'abbé Vauloup pense que son nom venait de « drilles » (chiffons) et que ce village était composé non pas de laboureurs mais de chiffonniers. Mais nous aurions pu trouver des traces de cette activité très particulière en ce village. Le Drillay peut être aussi le lieu planté de drilles (une espèce de chêne rouvre ou de chêne tauzin commun en Vendée voisin du chêne vert dont la particularité est d'avoir des feuilles sempervirens vertes d'un coté et blanches et velues de l'autre). L'abbé Vauloup signale que le Drillay s'appelait avant le XVIème siècle la Bireterie (car fondé par un sieur Biret).

Vers l'Ouest du Drillay nous apercevons La Brosse dont le nom est fréquent en Vendée et au Pays de Retz ; c'est un terme des eaux et forêts désignant une terre de broussailles, de bruyères, une terre inculte. L'abbé Vauloup note que la Brosse était nommé autrefois l'Angibauderie (établi par Messire Angibaud au moyen-âge, un nom de famille commun autrefois dans notre région).

En direction du Nord à un kilomètre, nous entrons dans le village de la Chollerie juché sur une hauteur avec le moulin de la Chollerie (dernier moulin encore debout). L'origine du nom est tiré du terme du chou car c'est un lieu où l'on vend des choux.

Toujours en direction du Nord, nous nous dirigeons vers les villages des Aprelles et de la Talle ; ces deux métairies étaient entourées de murs à cause de la proximité de la forêt où pullulaient des loups. Ces deux fermes appartenaient au seigneur de Machecoul et ces villages ont été rattachés à la Marne en 1831. Le nom « Les Aprelles » vient du terme botanique la prêle « equisetum arvense ».

Le nom de la Talle a pour source la présence d'une touffe d'arbres qui s'élèvent d'une ancienne souche.

Sur la route de la Marne vers Saint Lumine juste avant de franchir le pont de l'épine, on passe à coté d'une ferme isolée construite au début des années 1980 : les turdeaux dont le nom vient du poitevin « tureau » (tas de pierres provenant d'une carrière). Effectivement cette ferme a été établie près d'une carrière dont on a tiré les pierres pour la construction de la nouvelle église de La Marne en 1874.

(à suivre...)

J.L. TEMPLIER
Membre de Machecoul Histoire

Sources bibliographiques et archivistiques

_ «notes historiques sur la paroisse de la Marne» Abbé R.VAULOUP
_ «Dictionnaire des lieux habités du département de la Loire –Inférieure» F.J . PINSON 1857
_Dictionnaire du monde rural , LACHIVER 1ère et 2nde editions.
_ «Origine des noms de Villes et Villages Loire-Atlantique» J.M. CASSAGNE et M. KORSAK
_ «la toponymie francaise » Albert Dauzat
_A.D.L.A. B 1844 ;E 496 ; 1 M 27 ;3 P 94.(cadastre napoleonien) et cadastre 1934 et actuel.

Mairie

14 rue de la Mairie 44270 LA MARNE
Tél. : 02 40 26 21 28 Fax : 02 40 26 21 88
mairie.lamarne@wanadoo.fr
Site : www.la-marne.fr

Création et impression :
2D Publicité 02 51 79 76 92 MACHECOUL